

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 57 (1992)

Artikel: La place du Jura franco-suisse dans l'économie-monde méditerranéenne au Premier âge du Fer : essai de modélisation
Autor: Brun, Patrice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La place du Jura franco-suisse dans l'économie-monde méditerranéenne au Premier âge du Fer: essai de modélisation

Patrice BRUN

L'ARCHÉOLOGIE prétend fort justement être une des sciences humaines. En tant que discipline scientifique, elle ne peut se passer de théorie, notamment de ces outils de recherche indispensables que sont les modèles. Toutes les autres sciences ont connu, au début de leur existence et au cours de leur professionnalisation, un développement inévitable de leur appareil théorique. Dans notre discipline l'évolution s'opère lentement certes, mais tout aussi inéluctablement. Certains modèles sont déjà constamment sollicités, même si les auteurs n'en sont pas toujours conscients.

Jusqu'à présent, l'archéologie n'a pas encore eu la maturité suffisante pour générer ses propres modèles. Ils viennent donc tous d'autres sciences. Parmi eux, le modèle de l'économie-monde méditerranéenne permet de proposer un système d'explication cohérent pour l'ensemble des données très disparates du Premier âge du Fer (Brun 1987) (fig. 1). A la demande des organisateurs de ce colloque, je vais tenter, ici, d'examiner la façon dont le Jura franco-suisse s'inscrit dans ce modèle.

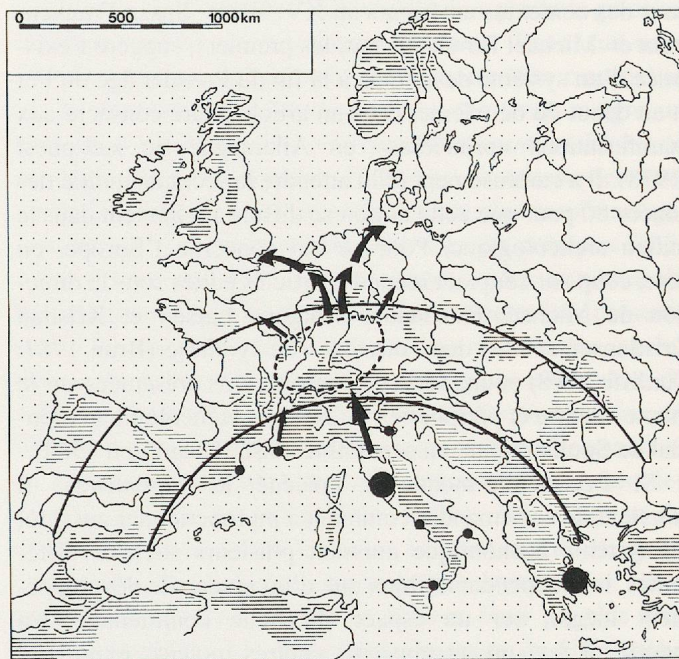


Fig. 1. Représentation schématique de l'économie-monde méditerranéenne au Premier âge du Fer. Grosses pastilles = Grèce et Etrurie; petites pastilles = principaux comptoirs et colonies grecs; arcs de cercles = limites entre les trois zones concentriques du système; pointillés = culture du Jura (zone des principautés celtiques); flèches = principaux flux de la demande méditerranéenne vers les zones périphériques.

LA NOTION D'ÉCONOMIE-MONDE

L'origine du concept

Immanuel Wallerstein a développé la notion d'économie-monde en 1974 dans le premier volume d'un ouvrage consacré à l'évolution du système capitaliste (traduction française en 1980). Pour lui, une économie-monde, «c'était un système *mondial*, non parce qu'il s'étendait au monde entier, mais parce qu'il était plus vaste que toute unité politique juridiquement définie» (...) et «parce que le lien fondamental réunissant les parties du système était d'ordre économique (...)» (Wallerstein 1980, 19). Il faisait naître ce système à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle de notre ère, en liaison étroite avec l'avènement du capitalisme.

Fernand Braudel partageait avec le chercheur américain

une grande complicité intellectuelle. Il précisait cependant: «Nos points de vue, pour l'essentiel, sont identiques, même si, pour Immanuel Wallerstein, il n'y a d'autre économie-monde que celle de l'Europe, fondée à partir du XVI^e siècle seulement, tandis que pour moi, bien avant d'avoir été connu par l'homme d'Europe dans sa totalité, dès le Moyen Âge et dès même l'Antiquité, le monde a été divisé en zones économiques plus ou moins centralisées, plus ou moins cohérentes, c'est-à-dire en *plusieurs* économies-mondes qui coexistent» (Braudel 1985, 87). Ainsi, par-delà un accord profond sur l'existence de ce type d'organisation et sur sa structure formée de trois zones concentriques hiérarchisées: un centre, une semi-périphérie et une périphérie, il y a une

divergence de vue sur son origine; une divergence non négligeable pour les protohistoriens. Braudel écrit ailleurs: «Il y a eu des économies-mondes depuis toujours, pour le moins depuis très longtemps» (...) «En descendant le cours de l'histoire avec des bottes de sept lieues, nous dirions de la Phénicie antique qu'elle fut, face à de vastes empires, l'esquisse d'une économie-monde. De même Carthage au temps de sa splendeur. De même l'univers hellénistique. De même Rome à la rigueur» (Braudel 1979, 14). En bref, pour Wallerstein l'économie-monde est par essence capitaliste *stricto sensu*, tandis que pour l'historien français, l'économie-monde a largement précédé le capitalisme et n'entretient donc pas avec lui un lien de causalité direct.

Comme Braudel, des archéologues ont utilisé ce modèle pour des contextes antérieurs au XV^e siècle. Susan Frankenstein et Michael Rowlands ont, les premiers, suggéré l'existence d'un système de ce type à la fin du Premier âge du Fer et au début du deuxième, dans un article phare consacré aux manifestations «princières» en Allemagne du sud-ouest (1978). Il a curieusement fallu attendre la seconde moitié des années 80 pour que cette notion se diffuse réellement dans le milieu archéologique. Pour ce qui concerne l'Europe, on note, coup sur coup, un recueil d'articles édités sous la direction de Michael Rowlands, Mogens Larsen et Kristian Kristiansen (1987) deux ouvrages de synthèse (Brun 1987; Cunliffe 1988) et une série de contributions présentées sur le thème «centre et périphérie» au congrès archéologique mondial de Southampton, en septembre 1986 (Champion 1989).

Si l'économie-monde a précédé le capitalisme, il convient de se demander comment a pu fonctionner aussi tôt un système économique unissant plusieurs sociétés différentes, interdépendantes bien que d'un niveau de développement inégal, sur un espace d'échelle continentale. En théorie, il faut un ou plusieurs centres moteurs exprimant loin une demande en produits non disponibles sur place, des nœuds intermédiaires pour relayer ce trafic sur d'aussi longues distances et un système d'échange performant malgré l'absence de monnaie.

L'économie des biens de prestige et les partenaires du système

Au début du premier millénaire avant notre ère, un système d'échange souple et efficace est en place depuis bien longtemps. Il s'agit de l'échange de dons que l'on appelle plus couramment l'économie des biens de prestige (Mauss 1923/24). Les récits ethnographiques ou antiques offrent maints exemples de scènes où un personnage important offre solennellement à un rival des biens précieux. Il s'agit en fait d'un défi, l'autre ne pouvant refuser ce don. La règle veut qu'il réponde par un contre-don de valeur égale ou supérieure. S'il en est incapable, il s'avoue vaincu et perd son rang. Il s'agit donc d'un véritable système de classement social. Un chef Kwakiutl, dit Mauss, «ne conserve son autorité sur sa tribu et sur son village, voire sur sa famille, il ne maintient son rang entre les chefs, nationalement et internationalement, que s'il prouve qu'il est hanté et favorisé des

esprits et de la fortune, qu'il est possédé par elle et qu'il la possède; et il ne peut prouver cette fortune qu'en la dépensant, en la distribuant, en humiliant les autres, en les mettant à l'ombre de son nom» (...) «Ainsi on fait progresser soi-même et sa famille sur l'échelle sociale» (Mauss 1923-24, 35). Tout le système du don est résumé dans cette phrase; son mode de fonctionnement comme son principe de légitimité: il n'est pas imposé par la force, il s'impose par sa logique religieuse, la réussite ne pouvant émaner que de la protection divine, souvent par l'intermédiaire d'un ancêtre fondateur héroïsé. Les exemples ethnographiques abondent. En fait, il n'est pas une société hiérarchisée qui ne pratique cette forme de transfert des biens comme des statuts. Les textes anciens en attestent aussi l'existence de la Chine au Pérou, en passant par l'Europe celtique.

Comme elle en précède largement la mise en place, l'économie des biens de prestige ne suffit donc pas pour que se forme une économie-monde précapitaliste. Celle-ci exige aussi une hiérarchie de partenaires ordonnés spatialement. J'ai proposé de voir dans une série d'indices archéologiques propres à la période du Bronze final IIb-IIIa (Ha A2-B1), les témoins d'une crise profonde des approvisionnements et, par conséquent, des structures sociales. Celle-ci aurait entraîné, au début du premier millénaire, un changement profond du mode d'organisation des sociétés, aussi bien en Europe méditerranéenne qu'en Europe tempérée (Brun 1984; 1988a). La tendance générale s'est effectuée dans le sens d'une différenciation sociale plus accentuée et d'une stabilisation territoriale appuyée sur des pôles centraux souvent fortifiés. En Grèce puis en Italie, ce processus s'est cristallisé très vite dans une forme urbaine. Cette forme de centralisation politique, économique, démographique a logiquement généré un élargissement progressif de l'aire d'acquisition, non seulement pour la subsistance de ces concentrations humaines, mais aussi pour bien d'autres commodités plus sociales que strictement économiques: artistiques, architecturales, artisanales, etc.

Dans la zone nord-alpine, c'est aussi entre 900 et 600 avant notre ère que la documentation archéologique permet de situer l'émergence de nouveautés économiques susceptibles de permettre, hors des gisements de cuivre, d'étain, d'or ou d'ambre et à l'écart des voies de circulation de ces matières premières particulièrement prisées jusqu'alors, un enrichissement, base potentielle d'une stabilisation et d'un renforcement du pouvoir (Brun et Pion à paraître). Il s'agit d'abord de l'adoption de la métallurgie du fer dont la contrainte n'est plus la localisation des matières premières mais la quantité de combustibles. Il s'agit aussi de la spécialisation dans l'élevage de certains animaux comme le porc ou le mouton. Il s'agit encore de l'exploitation à grande échelle du sel par évaporation à partir de sources salées ou par la technique des briquetages. Il s'agit enfin de la mise au point du métier à tisser à quatre barres de lisse. Ces éléments, parfois conjugués, offrent à un nombre beaucoup plus grand de chefs locaux la possibilité d'exercer un contrôle direct sur la production et l'exportation lointaine de biens de prestige: armes en fer, blocs de sel, vêtements et tentures de

luxes en laine, salaisons. On peut penser que certains chefs ont trouvé là les moyens économiques nécessaires à la stabilisation de leur emprise territoriale et de leur pouvoir dynastique.

Ainsi, une fraction du travail de subsistance, surtout dans les secteurs de l'élevage et du tissage, serait dès lors dévolue à la sphère du prestige. Tandis qu'auparavant la plupart des biens de prestige étaient exotiques pour la majorité des communautés, des ressources locales pouvaient dorénavant et un peu partout être produites spécialement pour alimenter la stratégie de pouvoir des dominants. Il convient de préciser qu'un bien change presque de nature en entrant dans la sphère du prestige, tant il se charge de symboles sociaux. Il devient, par définition, inaccessible au commun des mortels. C'est en ce sens que la limite entre la sphère du prestige et celle de la subsistance doit rester étanche; un objet ne peut être de prestige que dans la sphère du prestige. Avant d'y pénétrer, il n'est guère plus que de la matière mise en forme. Il ne peut en sortir que par une déformation, une destruction, ou une transformation radicale; ainsi, un fragment d'épée récupéré pour la refonte a perdu toute valeur sociale, aussi ne peut-il en aucun cas être qualifié de bien de prestige. N'étant porteur de prestige que pour certains, un tel bien perd sa valeur sociale en devenant accessible à quiconque; auquel cas, c'est bien entendu le rang social lui-même qui s'en trouverait dévalué. Tous les témoignages montrent évidemment le soin jaloux que les dominants prennent partout pour éviter les dérognations à cette règle.

La modification qui semble s'être produite alors ne pouvait manquer d'engendrer de profondes conséquences dans les rapports sociaux au sein même de chaque communauté. C'est en effet une partie importante de la force de travail qui était ainsi détournée de la subsistance collective pour fournir aux chefs les produits secondaires nécessaires au maintien, sinon à l'élévation, de leur rang. Il y a lieu de situer là un changement qualitatif fondamental; ce dont témoignaient déjà les nombreux indices qui m'avaient amené à relancer la proposition non suivie d'E. Vogt et ses élèves (Vogt 1971; Ruoff 1974) d'inclure le Bronze final IIIb ou Hallstatt B2/3 dans l'âge du Fer (Brun 1984). On peut penser que certains des centres qui ont profité de ces opportunités ont pu constituer les relais nécessaires pour drainer vers les cités méditerranéennes les produits demandés.

L'origine de l'économie-monde méditerranéenne

Au total, c'est dans l'urbanisation qu'il convient, me semble-t-il, de voir une des causes essentielles de la formation d'une économie-monde, donnant ainsi raison à Braudel contre Wallerstein. La rapidité d'élargissement d'une économie-monde dépend ensuite, logiquement, de la capacité des formations sociales périphériques à générer les relais économiques, donc, dans des sociétés encore relativement simples où toutes les dimensions sociales sont étroitement imbriquées, les noyaux socio-politiques nécessaires à la circulation des biens demandés. En Europe, la base locale nécessaire au développement de ces relais périphériques se

met en place, comme on vient de le voir, simultanément à l'émergence de villes; il s'agit de ces petits territoires stables, politiquement autonomes, dont le meilleur exemple se situe peut-être dans la Combe d'Ain.

Les prémices de l'économie-monde méditerranéenne se manifestent dès le VII^e siècle avant notre ère, surtout en Europe centrale, et s'affirment dans le courant du VIII^e siècle. Parmi les manifestations les plus spectaculaires, figurent non seulement les riches tombes de Hallstatt (Kromer 1959), mais aussi les tombes à char de Bohême et de Bavière (Kossack 1954) et la tombe découverte plus récemment à Mitterkirchen, en Autriche, sur la rive nord du Danube (Pertlweiser 1987). On reconnaît dans quelques-unes de ces tombes riches des pièces importées du nord de l'Italie et de la Slovénie, ainsi que de l'ambre balte. Les produits grecs ou étrusques demeurent exceptionnels, mais l'axe sud-nord liant la péninsule italique à la Baltique est bien matérialisé par la répartition des fibules-lunettes. Au total, malgré un trafic encore difficile, où les intermédiaires sont multiples, le fonctionnement du système d'échanges transeuropéen suscite le développement de pouvoirs locaux plus nombreux qui se manifestent de façon ostentatoire dans les pratiques funéraires. Notons ici que la riche tombe à char féminine de Mitterkirchen, datée du VII^e siècle avant notre ère, présente toutes les caractéristiques structurelles des tombes «princières» du siècle suivant plus à l'ouest et, en particulier, de celle de Vix plus récente d'un siècle au minimum. Dépourvue d'importation grecque ou étrusque, elle constitue un argument supplémentaire pour refuser de voir dans les tombes «princières» celtiques les indices d'un emprunt du *symposion* par les chefs barbares. La coutume du banquet, intimement liée au système du don, est commune aux élites sociales européennes depuis le Bronze final au plus tard (Brun à paraître). Les signes annonciateurs du phénomène princier sont aussi présents dans le groupe des cultures occidentales du complexe nord-alpin: autour de Saxon-Sion en Lorraine (Olivier 1988), ou à Ins sur le Plateau suisse (Drack 1958b; 1989).

La cristallisation de l'économie-monde méditerranéenne

Le processus s'est encore accentué au début du VI^e siècle av. J.-C., avec le développement des cités étrusques et leur intérêt croissant pour la partie occidentale du complexe nord-alpin. La demande exprimée par les comptoirs phocéens, installés depuis quelques dizaines d'années en Provence, s'est enfin ajoutée à celle des étrusques pour créer un trafic d'un volume et d'une régularité tels que certaines dynasties celtiques ont pu prendre un avantage décisif et relativement durable dans les compétitions de dons. C'est très vraisemblablement ainsi qu'elles ont pu élargir leur pouvoir territorial sur un rayon de 50 km en moyenne (Brun 1988b).

Une telle étendue est difficile à contrôler physiquement par un individu, car les limites de son territoire se trouvent à plus d'une journée de marche. Un niveau hiérarchique inter-

médiaire s'avère donc indispensable à une bonne gestion. Probablement d'anciens égaux et leurs successeurs sont-ils devenus les subordonnés du «prince» afin de relayer sa politique. Il convient donc d'imaginer ces chefs subalternes installés à 25 ou 30 km du centre, c'est-à-dire à une journée de marche. Le «prince» doit surtout être capable de garantir la sûreté du trafic à travers son territoire pour conserver sa place dans le réseau d'alliance établi avec les souverains voisins.

C'est au VI^e siècle avant notre ère que l'économie-monde méditerranéenne a atteint sa forme canonique en trois zones concentriques hiérarchisées. Les principautés celtiques correspondaient à la deuxième auréole. La répartition des biens de prestige d'origine méditerranéenne révèle les dimensions du système: depuis les dynamiques cités du sud de l'Etrurie, il s'étend jusqu'à environ 1500 km vers le nord, c'est-à-dire 50 jours de marche à une moyenne de 30 km par jour. Les résidences princières celtiques se situent entre 600 et 800 kilomètres de ces cités, à mi-chemin, soit entre 20 et 27 jours de marche.

Comme le remarquaient I. Wallerstein et F. Braudel, l'espace possède une logique contraignante. Le vaincre réclame de l'énergie et du temps. Ainsi, exprimer une distance à l'aide du système métrique ne constitue qu'une

approximation commode, car l'espace n'est pas plan et les moyens de transport peuvent varier. La durée reflète mieux ces contraintes et, en particulier certains seuils dont il demeure difficile de s'affranchir. Ce n'est probablement pas un hasard si pour parcourir l'espace de l'empire romain, ou celui de l'économie-monde en 1939, il fallait le même temps: 40 à 60 jours (Wallerstein 1974). L'histoire universelle montre qu'aucun système autonome, notamment aucun empire, n'a pu durablement outrepasser cette limite.

La tripartition fonctionnelle de l'économie-monde tient probablement aussi à l'existence de seuils intermédiaires nécessitant des relais. On a vu qu'il en allait ainsi au-delà d'un jour de marche pour gérer un territoire autonome. On sait que le seuil d'une heure de marche correspond à la taille moyenne des finages traditionnels et que la rentabilité agricole décroît fortement lorsque l'on cultive des champs situés à plus d'un kilomètre de la ferme. Tous ces paliers, qui demandent à chaque fois des moyens techniques ou humains supplémentaires pour être franchis, représentent autant de principes organisateurs de l'espace humain et lui confèrent son apparence fractale, depuis le paysage de Thünen (1875) jusqu'à l'économie-monde en passant par les principautés et la structure interne de chacun des trois cercles du système global.

LE JURA FRANCO-SUISSE DANS L'ÉCONOMIE-MONDE MÉDITERRANÉENNE

Le cadre chrono-culturel

Aucune rupture typologique nette ne se distingue à l'intérieur d'une période couvrant le Bronze final IIIb et le Hallstatt ancien (Ha B2/3 et Ha C). Une évolution du mobilier se discerne certes à l'intérieur de cette période mais sans remettre en cause son homogénéité globale; et surtout, dans l'état actuel des connaissances, il n'y a pas plus de raisons de la subdiviser en 2 étapes plutôt qu'en 3 ou 4 (Brun 1984; 1986). L'important gonflement de la documentation ne permet toujours pas de contredire ce jugement. Ce constat typologique et le repérage des changements plus structurels qui se produisent à partir du IX^e siècle avant notre ère m'avaient amené à ranimer la proposition d'E. Vogt, consistant à faire du Bronze final IIIb le début du Premier âge du Fer. La première période du Premier âge du Fer se termine probablement un peu avant 600 avant notre ère (Pilcher *et al.* 1984). La deuxième période semble se terminer vers 450 avant notre ère. Dans le Wurtemberg, des subdivisions ont pu être définies à l'intérieur de cette deuxième période: d'abord une tripartition (Zürn 1952, 1970) en approximativement trois demi-siècles, puis une sériation en cinq étapes (Parzinger 1986) qui pourraient logiquement durer une génération d'une trentaine d'années chacune. Le système français, initié par J.-J. Hatt, n'étant qu'une transcription du système de Reinecke, précisé ensuite par Zürn (1952), Müller-Karpe (1959), Parzinger (1986) pour ce qui nous concerne ici, complique inutilement les choses. C'est pourquoi seul le système allemand sera utilisé dans la suite de l'exposé.

Le Jura franco-suisse et son prolongement souabe forment l'axe topographique de la région où ont émergé les «résidences princières». C'est pourquoi j'ai proposé de la nommer la «culture du Jura» (Brun 1988b). A l'intérieur du groupe des cultures occidentales du complexe nord-alpin, elle est flanquée au nord par la culture de la Marne-Moselle, terme initié par Lorenz (1978). Elle s'en distingue nettement, dès le Ha B2/3, par les styles céramiques et le rite funéraire. Une analyse de la distribution spatiale de certains types d'objets m'a permis de montrer que les groupes culturels repérables à l'intérieur de cette culture du Jura correspondaient aux territoires théoriques des résidences princières (Brun 1988b). L'enracinement de ces entités dans le Ha B2/3-Ha C se manifeste clairement par le fait qu'une résidence princière est attestée à proximité de chacune des zones de concentration des tombes à épée des VIII^e et VII^e siècles avant notre ère (Olivier 1988; Brun à paraître).

Les caractéristiques documentaires

Il importe de préciser d'emblée que le présent article se fonde uniquement sur les données publiées. A travers la littérature archéologique existante, on constate que, dans le Jura, comme dans les autres régions, la connaissance des sites d'habitat souffre de grosses lacunes. Là comme ailleurs, ceux-ci restent difficiles à repérer et seuls les sites de hauteur fortifiés, plus immédiatement identifiables, ont retenu l'attention des fouilleurs.

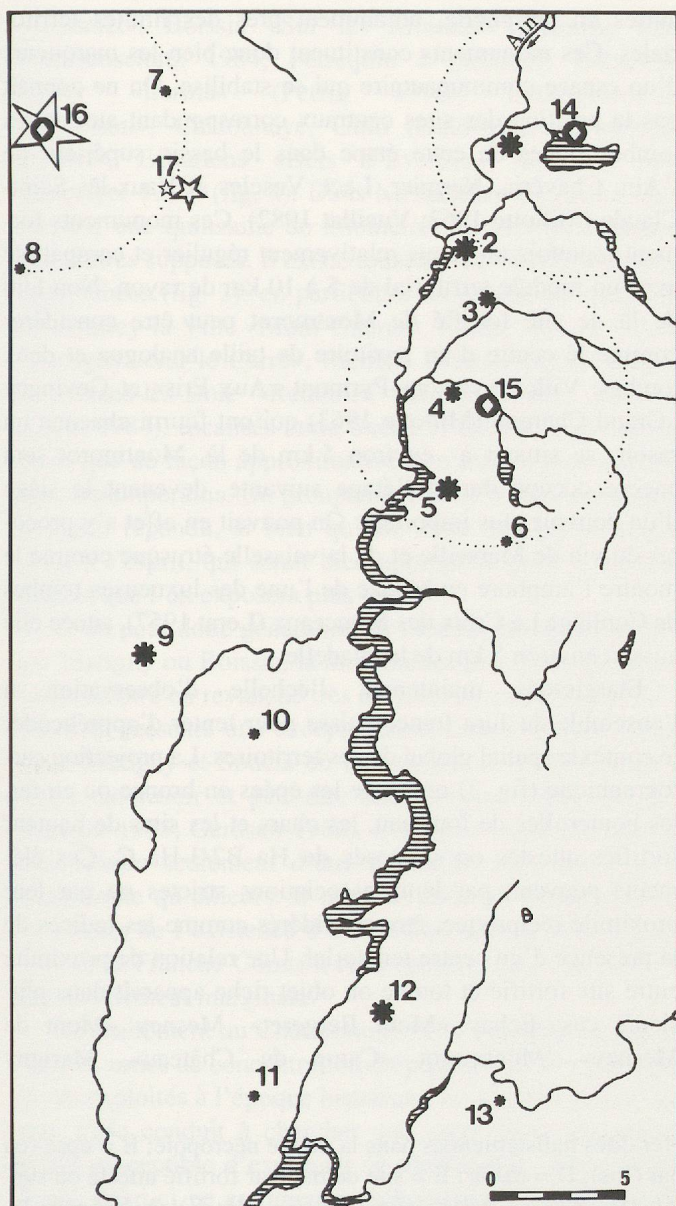


Fig. 2. La Combe d'Ain durant le Ha B2/3-Ha C. Symbole dentelé = tumulus à épée et/ou rasoir; petit symbole = 1 tumulus; moyen symbole = 2 ou 3 tumulus; gros symbole = plus de 3 tumulus; losange cerclé = site de hauteur fortifié; étoile = manifestation d'une croissance du pouvoir au Ha D. (Echelle en km). 1: Marigny «Au Chêne», «Molard du Prince», «Villard» (6 épées, cuirasse?); 2: Doucier-Collondon «Les Crevasses» tum. N° 1, 2, et? (4 épées); 3: Charcier «Sur Glacé» (2 épées); 4: Boissia «Piételle» N° 1, 3 +? (2 épées, rasoir); 5: Barésia «Les Vouaites», «Bas des Vouaites», «Vers» (entre 7 et 11 épées); 6: Soucia «Champ de Chat» (épée); 7: Villeneuve-sous-Pyrmont «Aux Eris» (rasoir); 8: Gevingey «Grand-Champ» tum. F (rasoir); 9: Chavéria «Aux Massettes» N° 2, 3, 4, 9, 11 et 16 (6 épées); 10: Nermier (épée); 11: Vescles (épée); 12: Lect «Vouglans», «Gros Molard» + «?» (3 épées, rasoir); 13: Vaux-lès-Saint-Claude (rasoir); 14: Marigny «le Châtelet» (Ha C et D?); 15: Boissia «Sur les Molards» (Ha C et D?); 16: Montmorot (Ha B et D) (céramique grise monochrome); 17: Conliège «La Croix-des-Monceaux» tum. N° 6 (amphore étrusque en bronze), autre tumulus (bracelet en or).

Les gros moyens exigés par l'exploration de ces sites perchés n'ont cependant été que très rarement mis en œuvre. Ainsi, bien peu sont datés avec la précision souhaitable (Millotte 1963). Notre connaissance repose donc, pour l'essentiel, sur les tumulus. Pour nos devanciers, ces structures étaient en effet plus aisément repérables, plus faciles à explorer, plus immédiatement compréhensibles et d'un profit bien supérieur.

Ces tombeaux ne sont heureusement pas des documents ordinaires. Il s'agit de monuments érigés pour être vus et rappeler, dans le présent et l'avenir, des personnages qui ont joué, dans le passé, un rôle social particulier. Par conséquent, il y a lieu de penser qu'ils possèdent une localisation, une forme, une taille, un contenu hautement significatifs et révélateurs de l'organisation sociale. Contrairement à l'opinion de beaucoup, le manque d'investigation sur l'habitat ordinaire ne résulte pas d'un excès d'intérêt pour les tombes, les chefs ou les «princes», mais d'une mauvaise échelle d'analyse. On ne peut s'en tenir, en effet, à l'échelle du site, qu'il soit funéraire, domestique, très pauvre ou richissime, pour comprendre la société d'une époque donnée. Ce serait comme entreprendre l'étude d'un éléphant avec un microscope; il n'est pas sûr que l'on parvienne à une idée juste de l'animal avant longtemps. Pas plus un campement magdalénien qu'une villa gallo-romaine ne donneront une image suffisante de la société qui les a produits. La bonne échelle d'investigation, c'est la micro-région, car toute science étudie moins des éléments que les relations entre ces éléments. Les programmes de ce type, qui travaillent de fait dans la longue durée, demeurent encore trop peu nombreux; il en existe cependant dans le Jura, dont celui de P. Pétrequin dans la Combe d'Ain (Pétrequin à paraître).

Le Jura franco-suisse pendant le Ha B2/3-Ha C

Le schéma de l'organisation territoriale du Ha B2/3-Ha C, tel qu'il a été proposé dans de précédents travaux utilisant aussi le cadre du modèle de l'économie-monde méditerranéenne, reposait pour une part sur les documents jurassiens (Brun 1987). Il n'est donc pas étonnant qu'un examen, même plus détaillé, en retrouve les caractéristiques générales. Dans le Jura, la documentation est en effet relativement favorable pour saisir la forme et la taille de ces entités territoriales.

Examinons d'abord l'organisation spatiale dans la Combe d'Ain (Pétrequin à paraître) (fig. 2). Sous réserve d'une datation précise, les sites fortifiés de Marigny le Châtelet et Boissia Sur les Molards peuvent être considérés comme des centres territoriaux, du fait de leur morphologie spécifique et de leur association spatiale avec de riches nécropoles tumulaires. Distants de 10 km, ils suggèrent des territoires de 5 km de rayon. Chaque territoire possède plusieurs groupes de tumulus dont certains recèlent une tombe à épée. Ces tumulus tendent à s'aligner le long des pistes parallèles à la rivière. Les tombes à symboles de statut élevé semblent avoir deux types différents de localisation sur le même territoire: les unes se trouvent près du site central, les

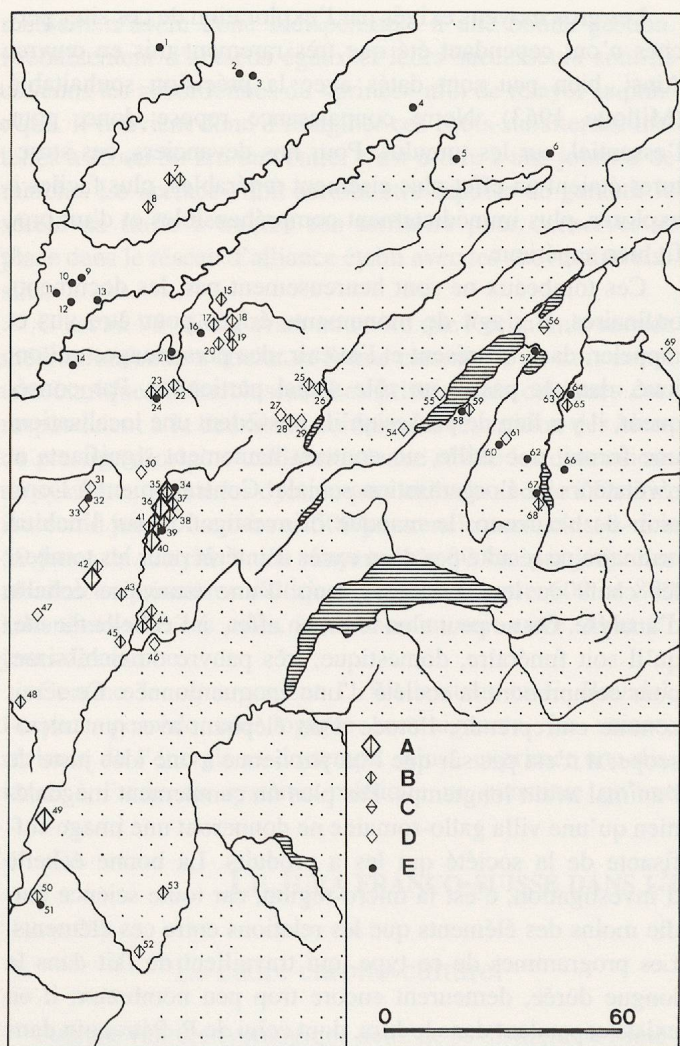


Fig. 3. Le Jura durant le Ha B2/3-Ha C. A = 4 épées en bronze ou en fer dites hallstattiennes dans la même nécropole; B = épée (ou bouterolle de fourreau) en bronze ou en fer dite hallstattienne; C = char (Ins); D = rasoir; E = site de hauteur fortifié attesté ou supposé. (Echelle en km). 1: Bourguignon-lès-Morey «Roche de Morey» (Ha B); 2: Chariez «En Châtey» (Ha B); 3: Echenoz-la-Méline «Cita» (Ha B); 4: Desandans «Au Mont» (Ha B?); 5: Roches-lès-Blamont «Châtillon» (Ha B); 6: Cornol «Mont Terri» (Ha B); 7: Bucey-lès-Gy (2 épées) «Fresse», «Les Cariottes»; 8: Charcenne «Mont Chèvrefeu» (épée); 9: Montmirey-la-Ville «Le Mont-Guérin» (Ha B); 10: Frasné «Roche Tillot» (Ha B?); 11: Chevigny «Sur le Carré» (Ha C ou D); 12: Rainans «La Chaux et le Grand Murger» (Ha B, C ou D); 13: Lavans-lès-Dole «La Redoute» (Ha B ou C); 14: Rahon «Le Mont Ceint» (Ha C ou D); 15: Epeugney «A Mortier» (épée); 16: Echay «Mont Bergeret» et Myon (Ha B et D); 17: Lizine «Au Gros Buisson» tum. N° 1 (épée); 18: Amondans «Au Décret» tum. N° 2 (épée); 19: Amancey «Château Sarrazin» (2 épées) tum. N° 1 et N° 2; 20: Refranche «Essarts Poulets» Tumulus N° 5 (épée); 21: Port-Lesney «Au Crot» (Ha B); 22: Ivory «Les Moidons Sepois» tum. N° 4 (épée); 23: Mesney «Bois de Parancot» (2 épées) tum. N° 1 et 4; 24: Mesney «Mont de Mesney» (Ha B); 25: Chaffois «La Censure» tum. N° 3 (épée); 26: Pontarlier «Sur le Mont» tum. du Champ de tir (épée); 27: Dompierre-lès-Tilleuls «Planquecet» tum. N° 1 (rasoir); 28: Dompierre-lès-Tilleuls «Planquecet» tum. N° 4 (épée); 29: La Rivière-Drueon «Grand Communal» tum. N° 3 (rasoir); 30: Fay-en-Montagne «Bois de Pareillon» (rasoir); 31: Villeneuve-sous-Pyrmont «Aux Eris» (rasoir); 32: Montmorot (Ha B et D); 33: Gevingey «Grand-Champ» tum. F (rasoir); 34: Marigny «le Châtelet» (Ha C et D?); 35: Marigny (6 épées, cuirasse) «Au Chênaie», «Molard du Prince», «Villard»; 36: Doucier-Collondon (4 épées) «Les Crevasses» tum. N° 1, 2, et?; 37: Charcier (2 épées) «Sur Glacé»; 38: Boissia (2 épées, rasoir) «Piételle» N° 1, 3 +?; 39: Boissia «Sur les Molards» (Ha C et D?); 40: Barésia «Les Vouaites», «Bas des Vouaites», «Vers» (entre 7 et 11 épées); 41: Soucia «Champ de Chat» (épée); 42: Chavéria (6 épées) «Aux Massettes» N° 2, 3, 4, 9, 11 et 16; 43: Nermier (épée); 44: Lect (3 épées, rasoir) «Vouglans», «Gros Molard» +?; 45: Vescles (épée); 46: Vaux-lès-Saint-Claude (rasoir); 47: Saint-Amour «Granges de Nom» (rasoir); 48: Bourg-en-Bresse (épée); 49: Château-Gaillard (4 épées); 50: Saint-Romain-de-Jalionas «tumulus Géraud» (épée); 51: Hières-sur-Amby «Larina» (Ha B2-3); 52: Bregnier-cordon (épée); 53: Bellay (épée); 54: Vuiteboeuf (rasoir); 55: Bevaix? «La Béroche» (rasoir); 56: Ins (char); 57: Mont-Vully (Ha?); 58: Estavayer-le-Lac «Châtillon» (Ha?); 59: Estavayer-le-Lac «Châtillon» (épée); 60: Châtonnay (Ha?); 61: Tornay-le-Grand (rasoir); 62: Grenilles «Châtillon» (Ha?); 63: Cordast (rasoir); 64: Guin (Düdingen) «Schiffenengraben» (Ha?); 65: Guin (Düdingen) «Chiemi» (épée); 66: Oberried «La Feyla» (Ha?); 67: Echarlens «Bois d'Everdes» (Ha?); 68: Echarlens «Bois d'Everdes» (1 bouterolle d'épée); 69: Richigen tum. I (chaudron à attaches cruciformes).

autres en périphérie, notamment près des limites territoriales. Ces monuments constituent donc bien les marqueurs d'un espace communautaire qui se stabilise. On ne connaît pas la position des sites centraux correspondant aux autres tombes riches de cette étape dans le bassin supérieur de l'Ain: Chavéria, Nermier, Lect, Vescles et Vaux-lès-Saint-Claude (Millotte 1963; Vuailat 1982). Ces monuments forment toutefois un semis relativement régulier et compatible avec un module territorial de 5 à 10 km de rayon. Non loin de là, le site fortifié de Montmorot peut être considéré comme le centre d'un territoire de taille analogue et deux tombes: Villeneuve-sous-Pyrmont «Aux Eris» et Gevingey «Grand-Champ» (Millotte 1963) qui ont fourni chacune un rasoir, se situent à environ 5 km de là. Montmorot sera encore occupé durant l'étape suivante, devenant le siège d'un pouvoir plus important. On pouvait en effet s'y procurer du vin de Marseille et de la vaisselle étrusque comme le montre l'amphore en bronze de l'une des luxueuses tombes de Conliège La Croix des Monceaux (Lerat 1957), située elle aussi à environ 5 km de la citadelle.

Elargissons maintenant l'échelle d'observation à l'ensemble du Jura franco-suisse pour tenter d'appréhender le contexte spatial global de ces territoires. La projection cartographique (fig. 3) regroupe les épées en bronze ou en fer, les bouterolles de fourreau, les chars et les sites de hauteur fortifiés attestés ou supposés du Ha B2/3-Ha C. Ces éléments peuvent, par leurs associations strictes ou par leur proximité réciproque, être considérés comme les indices de la présence d'un centre territorial. Une relation de proximité entre site fortifié et tombe ou objet riche apparaît dans plusieurs cas: Echay «Mont Bergeret», Mesney «Mont de Mesney», Montmorot «Camp du Château», Marigny

«Châtelet», Boissia «Sur les Molards» (Millotte 1963; Buchsenschutz 1984; Pétrequin à paraître), Hières-sur-Amby «Larina» (Perrin 1990), Estavayer-le-Lac «Châtillon», Châtonnaye, Guin (Düdingen) «Schiffenengraben», Echarlens «Bois d'Everdes» (Schwab 1976; Ramseyer 1987) (fig. 4). Dans les secteurs les mieux documentés, une quinzaine de kilomètres en moyenne séparent ces centres supposés. Il existe toutefois des fortifications très rapprochées (fig. 3): en particulier un groupe de cinq sites, Montmirey-la-Ville «Mont-Guérin», Frasne «Roche Tillot», Chevigny «Sur le Carré», Rainans «Chaux-Grand Murger» et Lavans-lès-Dole «Redoute» (Millotte 1963; Buchsenschutz 1984), localisés entre Saône et Doubs. Tous ne sont datés que de façon approximative et n'étaient probablement pas contemporains. Un groupement aussi serré s'avère pourtant peu répandu, si bien qu'une autre interprétation peut venir à l'esprit, qui serait bien appropriée pour le Hallstatt final et que l'on exposera plus loin.

Si on peut donc généraliser le module territorial suggéré par Marigny ou Boissia, la distribution des symboles de statut se montre en revanche très inégale. Le cours supérieur de l'Ain en présente une exceptionnelle concentration, surtout entre Marigny et Soucia où on compte un minimum de 22 épées, un rasoir et peut-être une cuirasse (Millotte 1963; Wamser 1975; Gerdson 1986). Il est peu vraisemblable que cela résulte seulement d'une recherche plus intensive ou compétente qu'ailleurs. Il importe donc de s'interroger sur les causes de l'existence d'un pouvoir fort, le plus ostentatoire de la Franche-Comté à cette époque, dans une zone traditionnellement marginale.

Contrairement au Châtillonnais, à la Lorraine ou au Jura souabe, zones de concentration d'épées en fer, des gisements de fer exploités à l'époque historique ne jouxtent pas ce secteur. Cela conduit à chercher une autre base économique locale susceptible d'expliquer ce phénomène. Ce n'est pas le sel: celui-ci ne commence probablement à jouer un rôle important dans la région qu'à la période suivante. La laine et une production textile de luxe constituent d'excellents candidats si l'on considère le riche potentiel en pâturages, à la fois sur les pointements calcaires de la haute terrasse et sur les terres lourdes de la basse terrasse (Pétrequin à paraître), mais, d'une part, il faudra attendre des vérifications archéo-

logiques: forte proportion d'ossements de mouton, vestiges d'ateliers de tissage etc., pour faire de cette idée autre chose qu'une hypothèse séduisante et, d'autre part, un tel potentiel n'est pas spécifique à ce secteur dans la zone jurassienne. Un groupement aussi serré d'épées demeure donc troublant et il y aurait peut-être lieu d'examiner plus attentivement les potentialités en matières premières pour les besoins d'une sidérurgie qui n'était encore que débutante. L'incertitude persiste donc sur les causes possibles de ce phénomène.

L'examen des autres concentrations de tombes à épée donne aussi un éclairage sur le contexte temporel. En effet, si on regarde l'ensemble du complexe nord-alpin (fig. 5), on aperçoit, comme on vient de le voir, plusieurs concentrations comparables à celle de la Combe d'Ain (Gerdson 1986); pour rester autour de la zone jurassienne, notons le sud du Châtillonnais, le centre du Jura souabe et, dans une moindre mesure, un secteur de la Lorraine autour de Nancy et un secteur à cheval sur l'Alsace et le pays de Bade. On constate qu'une résidence princière émergera au Hallstatt final près de chacune de ces concentrations, dans un rayon de 50 km au maximum. Il y a donc lieu de penser que des velléités d'élargissement du pouvoir territorial préparent le phénomène princier.

Toutefois, les résidences princières ne se sont pas épanouies à l'endroit exact de ces concentrations, mais après un transfert du pouvoir dominant, depuis une zone haute jusqu'à une zone basse, généralement sur un relief remarquable comme une butte-témoin dominant une large vallée où les communications étaient plus faciles: vers le Mont-Lassois où la Seine devient navigable, vers la Heuneburg dont le Danube longe l'escarpement, vers l'imposante colline de Saxon-Sion, vers Breisach sur le Rhin. Et comme il faut bien une exception qui confirme la règle: dans le Jura, le transfert s'est effectué de la Combe d'Ain à Salins-les-Bains, où le Camp du Château domine certes une minuscule vallée encaissée, mais contrôle un carrefour de voies importantes pour les échanges à longues distances et avant tout ici bien sûr pour le sel; il s'agira, encore au XVIII^e siècle, de l'intersection entre le Chemin Saulnot et la route internationale du sel reliant, par Pontarlier et Salins, le Plateau suisse et la Saône (Locatelli 1989), route capitale dans le système de l'économie-monde méditerranéenne.

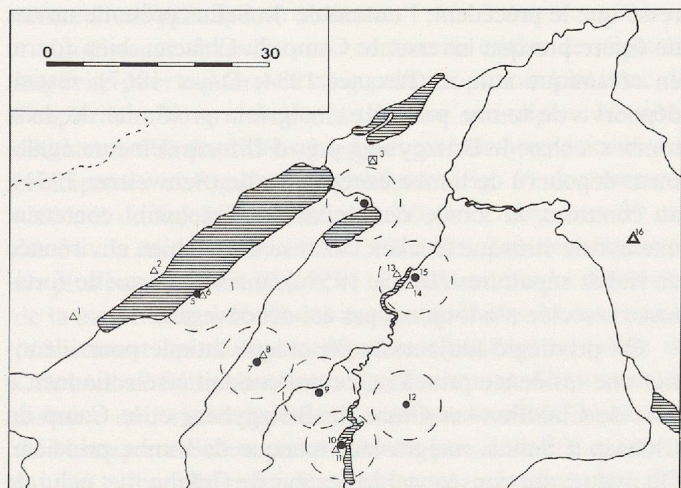


Fig. 4. Le Jura et le Plateau suisses durant le Ha B2/3-Ha C. Pastille noire = site de hauteur fortifié attesté ou supposé; triangle simple = épée, bouterolle de fourreau ou rasoir; triangle encadré = char; triangle double = vaisselle métallique (diamètre des cercles = 5 km) (échelle en km). 1: Vuiteboeuf (rasoir); 2: Bevaix? «La Béroche» (rasoir); 3: Ins (char); 4: Mont-Vully (Ha?); 5: Estavayer-le-Lac «Châtillon» (Ha?); 6: Estavayer-le-Lac «Châtillon» (épée); 7: Châtonnaye (Ha?); 8: Torny-le-Grand (rasoir); 9: Grenilles «Châtillon» (Ha?); 10: Echarlens «Bois d'Everdes» (Ha?); 11: Echarlens «Bois d'Everdes» (bouterolle de fourreau); 12: Oberried «La Feyla» (Ha?); 13: Cordast (rasoir); 14: Guin (Düdingen) «Chiemi» (épée); 15: Guin (Düdingen) «Schiffenengraben» (Ha?); 16: Richigen tum. I (chaudron à attaches cruciformes).

Il est intéressant de remarquer aussi que la présence de symboles de statut du Ha B2/3-Ha C précède fréquemment, en un même lieu, celle d'insignes hiérarchiques de l'étape suivante (fig. 6): deux tombes à épées à Bucey-lès-Gy (Millotte 1963; Gerdson 1986) précèdent une tombe à perle en or à Gy (Eluère 1987), deux tombes à épée à Amancey et une à Refranche (Millotte 1963; Gerdson 1986) précèdent une tombe à poignard à Alaise et deux à poignards dont une à char à Saraz (Joffroy 1958; Millotte 1963), une tombe à épée à Ivory et deux autres à Mesney (Millotte 1963; Gerdson 1986) sont attestées là où se développera le complexe princier de Salins-les-Bains (Piroutet 1934; Joffroy 1958; Millotte 1963), une tombe à épée et une à rasoir à Dompierre-les-Tilleuls, une autre à rasoir à La Rivière-Drugeon précèdent la tombe à boucle d'oreille en or à La Rivière-Drugeon même (Bichet et Millotte 1992). On note le même phénomène sur le versant suisse (fig. 4): une épée puis un poignard à Estavayer-le-Lac, une tombe à épée puis une tombe à char à Guin (Düdingen), un rasoir à Tornay-le-Grand puis, tout près, une tombe à char, un poignard et de l'orfèvrerie à Chatonnaye, enfin, une tombe à char puis cinq à Ins (Drack 1958a; 1958b; 1964; Schwab 1976b).

Cela indique probablement des frémissements précoces d'élargissement du pouvoir; peut-être même l'existence d'une forme d'intégration, non pas encore politique, mais au moins culturelle, fondée sur une zone à l'intérieur de laquelle on échange de façon privilégiée. Le fait que la corrélation spatiale entre les zones de concentration d'épées et les résidences princières ne soit pas stricte et que le transfert se soit produit des hautes terres vers les basses terres, invite à envisager, de surcroît, un changement de la base économique: d'abord locale, la richesse économique tendrait, au Ha D, à reposer davantage sur le contrôle des échanges à longue distance.

Le Jura franco-suisse pendant le Ha D

Durant le Ha D, les échanges avec les cités méditerranéennes croissent et le pouvoir politique se renforce. On a coutume d'appliquer le qualificatif de princier aux sites d'habitat et aux tombes très riches qui les environnent lorsque la présence de pièces grecques et étrusques y est attestée (Schiek 1954; Kimmig 1969; Zürn 1970; Frankenstein et Rowlands 1978; Härke 1979; Wells 1980). Dans tous les cas où cette configuration existe, le site d'habitat occupe une hauteur fortifiée. Le Mont-Lassois et la Heuneburg en sont les archétypes. Bien que tous les critères de définition ne soient pas toujours réunis, on peut supposer qu'une quinzaine d'ensembles princiers existaient dans le sud-ouest du complexe nord-alpin ou culture du Jura (Brun 1988b, fig. 1).

Dans le secteur du Jura franco-suisse, parmi plusieurs candidats possibles au rang princier, un seul possède tous les critères: il s'agit du site fortifié de Châtillon-sur-Glâne à Posieux, qui a fourni de la céramique attique à figures noires (Schwab 1976a; Ramseyer 1983) et qui est entouré d'énormes tumulus dont celui de Corminbœuf «Bois de

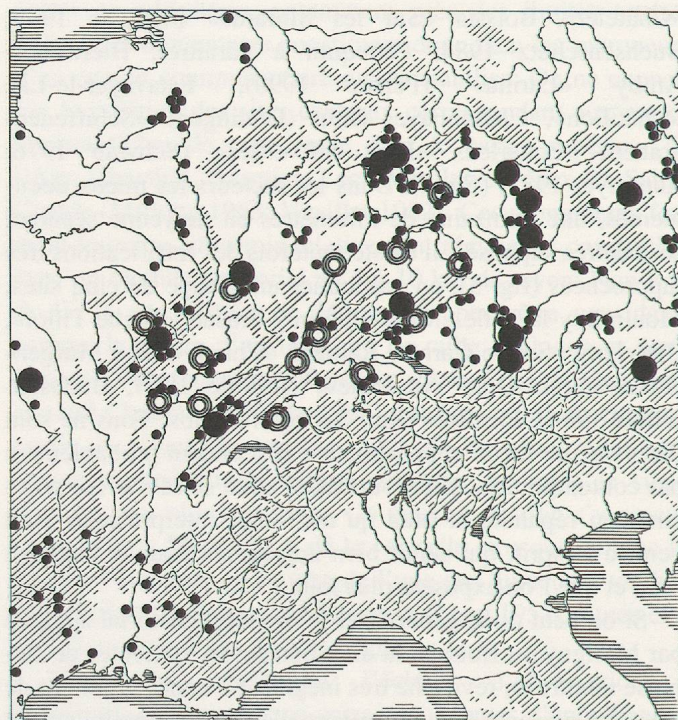
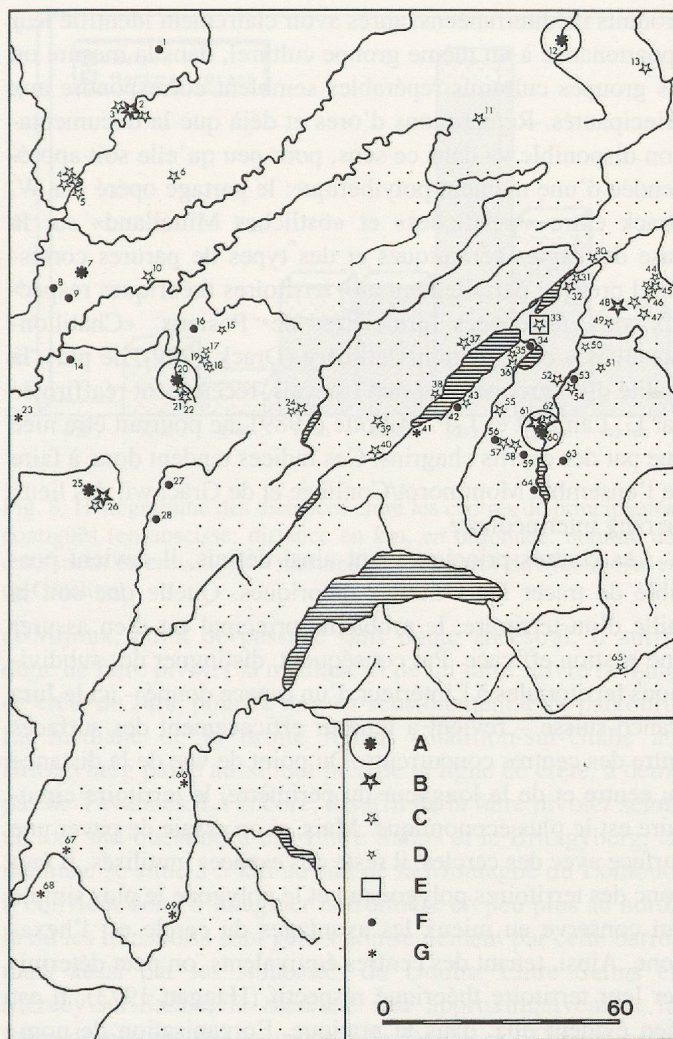


Fig. 5. Carte de répartition des tombes à épée du Ha B2-Ha C (petite pastille noire = 1 tombe, grosse pastille noire = 5 tombes et plus) et des «résidences princières» du Hallstatt D (cercles concentriques).

Murat» où fut trouvée une jambe de statuette en bronze probablement étrusque (Breuil 1910). Tous les autres se révèlent incomplets: la tombe à amphore étrusque de Conliège (Lerat 1957) s'associe à la forteresse de Montmorot qui n'a cependant livré en guise d'importation que de l'amphore dite massaliète (Millotte 1963; Benoit 1965); la forteresse du Mont-Guérin à Montmirey-la-Ville n'a donné, elle aussi, que ce type de récipient (Millotte 1963; Benoit 1965) et reste, de surcroît, dépourvue de tombe princière; le groupe de riches sépulcres de Mantoche/Apremont (Millotte 1963; Benoit 1965) témoigne aussi d'un rang un peu subalterne avec ses amphores pour seules importations et sa forteresse associée reste à découvrir; l'ensemble de Mercey/Savoieux est plus prometteur avec son œnochoé étrusque (Millotte 1963; Benoit 1965), mais il reste tout aussi dénué de forteresse que le précédent; l'ensemble de Salins présente un cas de figure presque inverse, le Camp du Château, bien fourni en céramique attique (Piroutet 1934; Dayet 1967), restant dépourvu de tombe princière, malgré la proximité de deux tombes à char; le Britzgyberg près d'Illfurth demeure également dépourvu de tombe exceptionnelle (Schweitzer 1971); au contraire, la tombe de Meikirch «Grächwil» contenant une hydrie étrusque (Jucker 1973) se trouve bien environnée de riches sépultures (Drack 1958a), mais l'éventuelle forteresse associée n'a toujours pas été découverte.

On privilégie toujours la céramique attique pour identifier une résidence princière, ce qui conduit à sélectionner, à côté de Châtillon-sur-Glâne, le Britzgyberg et le Camp du Château à Salins, malgré leur manque de tombe princière. On rejette, par conséquent le secteur de Grächwil et celui de



Montmorot/ Conliège. Il est vrai que les amphores massaliètes ne sont pas des biens de prestige au sens strict, même si leur contenu accompagnait sans doute la vaisselle la plus prestigieuse lors de certains banquets. L'argument souffre cependant de faiblesse et deux autres critères de sélection doivent être ajoutés pour écarter Montmorot: sa faible densité en tumulus par rapport à sa rivale et surtout sa proximité de Salins – moins de 40 km, comme Grächwil par rapport à Châtillon-sur-Glâne (fig. 7) – qui invite à ne pas en faire le centre d'une principauté distincte.

La distance se révèle ainsi comme un critère de sélection implicite pour conférer le rang princier. Il convient donc de l'explicitier. Si on calcule la distance qui sépare les sites détenteurs d'importations grecques ou étrusques de ceux des principautés contiguës hypothétiques (fig. 8), les mesures s'étalent de façon continue entre 50 et 155 km dans 29 cas sur 31 ; la moyenne se situant à 105 km. Les deux mesures les plus basses, 33 et 38 km, se trouvent nettement détachées de la majorité, qui décrit une courbe de Gauss, et concernent précisément les distances séparant Châtillon-sur-Glâne de Grächwil et Salins-les-Bains de Montmorot. C'est aussi la distance qui, symétriquement, explique le choix de la zone de Mercey-sur-Saône comme centre possible. Elle est, pour sa part, trop éloignée des résidences princières les plus

Fig. 6. Le Jura durant le Ha D. A = site de hauteur fortifié avec céramique grecque à figures noires ou rouges (résidence princière?), symbole dentelé non cerclé = site de hauteur fortifié avec céramique massaliète (Montmorot); B = tombe à mobilier en bronze grec ou étrusque; C = tombe riche (char et ou orfèvrerie); D = poignard; E = plusieurs cas (5 tombes à char à Ins); F = site de hauteur fortifié attesté ou supposé; G = site ouvert ou grotte avec céramique grecque ou massaliète. (Echelle en km). 1: Bourguignon-lès-Morey «Roche de Morey» (parures Ha D); 2: Mercey-sur-Saône tum. N° 1 (amphore massaliète), tum. N° 2 (cenochoé étrusque, collier et bracelet en or, ciste à cordons, char?); 3: Savoyeux «Au Tremblois» (collier et bracelet en or, bassin en bronze, amphore massaliète?, char); 4: Mantoche «Le Bois d'Apremont» tum. N° 1 (amphore massaliète?), tum. N° 2 (ciste à cordons, épée en fer), tum. N° 3 (amphore massaliète?); 5: Apremont «La Motte des Fées» (collier, fibules et coupe en or, char); 6: Gy (perle en or); 7: Montmirey-la-Ville «Le Mont-Guérin» (Ha D); 8: Chevigny «Sur le Carré» (tessons Ha C ou D); 9: Rainans «La Chaux et le Grand Murger» (Ha B, C ou D); 10: Evans «Les Sarrazins» (char); 11: Grandvillard (char); 12: Illfurth «Le Britzgyberg» (céramique attique à figures noires, amphores massaliètes); 13: Saint-Louis ou Blotzheim «Lisbühl» (char); 14: Rahon «Le Mont Ceint» (Ha C ou D); 15: Fertans «Aux Rompues» tum. N° 3 (poignard); 16: Echay «Mont Bergeret» et Myon (Ha B et D); 17: Alaise «La Combe Bernon» tum. N° 1 (poignard); 18: Saraz «Au Souillard» (poignard?); 19: Saraz «Le Fourré» (poignard, char); 20: Salins «Camp du Château» (céramique attique à figures noires et à figures rouges, amphore massaliète); 21: Ivory «Le Champ-Peupin» (boucle d'oreille en or, char); 22: Chilly-sur-Salins «La Forêt des Moidons» (bassin en bronze, char); 23: Verjux «La Mare Grillot» (amphore massaliète); 24: La Rivière-Drueon «Grand Communal» tum. N° 2 (poignard), «La Loge» (boucles d'oreille en or); 25: Montmorot (céramique grise monochrome); 26: Conliège «La Croix-des-Monceaux» tum. N° 6 (amphore étrusque en bronze, autre tumulus (bracelet en or); 27: Marigny «le Châtelet» (Ha C et D?); 28: Boissia «Sur les Molards» (Ha C et D?); 30: Orpund (poignard); 31: Port-Nidau (poignard); 32: Hermrigen (orfèvrerie, char); 33: Ins (5 tombes à char, orfèvrerie); 34: Mont-Vully (Ha C et D?); 35: Cudrefin, dans le Lac (poignard); 36: Chabrey «Bois Rosset» (char); 37: Coffrane «Les Favargettes» (chaudron et tasse en bronze); 38: Concise «La Raisse» (poignard); 39: Vuiteboeuf (char); 40: Rances «Champs - des-Bois» (char, poignard); 41: Yverdon-les-Bains (céramique grecque à figures rouges); 42: Estavayer-le-Lac «Châtillon» (Ha?); 43: Estavayer-le-Lac (poignard); 44: Lyssach tum. IV (poignard); 45: Jegenstorf tum. I (poignard à antennes, char?), tum. II (poignard à antennes), tum. VI (poignard à antennes, orfèvrerie); 46: Diemerswil (char); 47: Urtenen «Grauholz» (ciste à cordons, char, orfèvrerie); 48: Meikirch «Grächwil» (hydrie étrusque en bronze, char); 49: Murzelen-Wohlen (poignard, boucle d'oreille en or); 50: Allenlütten (orfèvrerie); 51: Neuenegg (poignard); 52: Cordast «Raspenholz» tum. XVII/XVIII (char); 53: Guin (Düdingen) «Schiffenengraben» (Ha?); 54: Guin (Düdingen) tum. I (char); 55: Payerne «Roverex» (char, collier en or); 56: Châtonnaye (Ha?); 57: Châtonnaye «Prâlet» (char, collier et boucle d'oreille en or, poignard); 58: Lentigny «En Bumey» (bracelet en or); 59: Grenilles «Châtillon» (Ha?); 60: Posieux «Châtillon-sur-Glâne» (céramique attique à figures noires, pseudo-ionienne); 61: Corminbœuf «Bois de Murat» (coupe et plats en bronze, jambe de statuette étrusque? en bronze); 62: Villars-sur-Glâne «Bois de Moncor» (?); 63: Oberried «La Feyla» (Ha?); 64: Echarlens «Bois d'Everdes» (Ha?); 65: Sion (poignard); 66: Seyssel (céramique grise monochrome); 67: Ambérieu «Grotte du Gardon» (amphore massaliète, céramique pseudo-ionienne); 68: Hières-sur-Amby «Larina» (amphore massaliète, céramique grise monochrome et pseudo-ionienne); 69: Pierre-Châtel (céramique grise monochrome).

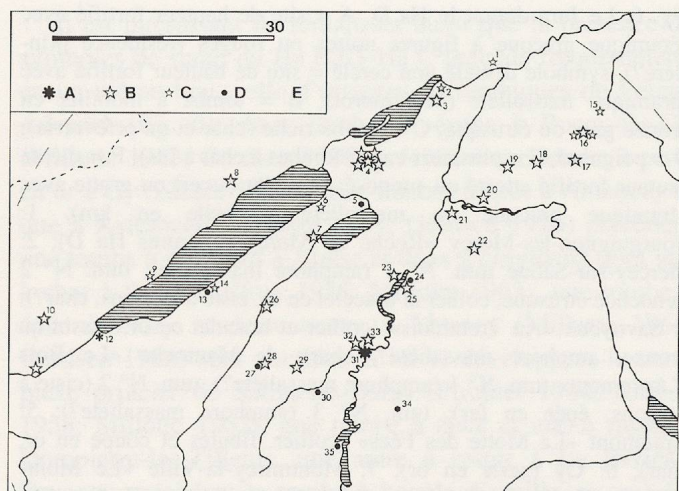


Fig. 7. Le sud-ouest du Plateau suisse durant le Ha D. A = site de hauteur fortifié avec céramique grecque à figures noires (résidence princière?); B = tombe riche (mobiliers en bronze grec ou étrusque et/ou char et/ou orfèvrerie); C = poignard; D = site de hauteur fortifié attesté ou supposé; E = frontière politique actuelle franco-suisse (échelle en km). 1: Orpund (poignard); 2: Port-Nidau (poignard); 3: Hermrigen (orfèvrerie, char); 4: Ins (5 tombes à char, dont 2 à orfèvrerie, poignard); 5: Mont Vully (Ha C et D?); 6: Cudrefin, dans le Lac (poignard, Ha D2); 7: Chabrey «Bois Rosset» (char); 8: Coffrane «Les Favargettes» (chaudron et tasse en bronze, Ha D2-3); 9: Concise «La Raisse» (poignard, Ha D2); 10: Vuiteboeuf (char); 11: Rances «Champs-des-Bois» (char, poignard); 12: Yverdon-les-Bains (céramique grecque à figures rouges, Ha D3-LT A); 13: Estavayer-le-Lac «Châtillon» (Ha?); 14: Estavayer-le-Lac (poignard, Ha D2); 15: Lyssach tum. IV (poignard, Ha D1); 16: Jegenstorf tum. I (poignard, char?, Ha D1), tum. II (poignard, Ha D1), tum. VI (poignard, orfèvrerie, Ha D1); 17: Diemerswil (char, Ha D1); 18: Urtenen «Grauholz» (ciste à cordons, char, orfèvrerie); 19: Meikirch «Grächwil» (hydrie étrusque en bronze, char, Ha D1); 20: Murzelen-Wohlen (poignard, boucle d'oreille en or, Ha D1); 21: Allenlütten (orfèvrerie, Ha D2); 22: Neuenegg (poignard); 23: Cordast «Raspenholz» tum. XVII/XVIII (char, Ha D1-2); 24: Guin (Düdingen) «Schiffenengraben» (Ha?); 25: Guin (Düdingen) tum. I (char, Ha D2); 26: Payerne «Roverex» (char, collier en or, Ha D2); 27: Châtonnaye (Ha?); 28: Châtonnaye «Prâlet» (char, collier et boucle d'oreille en or, poignard, Ha D2); 29: Lentigny «En Bumey» (bracelet en or, Ha D2); 30: Grenilles «Châtillon» (Ha?); 31: Posieux «Châtillon-sur-Glâne» (céramique attique à figures noires, pseudo-ionienne, Ha D1 à D3); 32: Corminbœuf «Bois de Murat» (coupe et plats en bronze, jambe de statuette étrusque? en bronze); 33: Villars-sur-Glâne «Bois de Moncor» (?); 34: Oberried «La Feyla» (Ha?); 35: Echarlens «Bois d'Everdes» (Ha?).

proches: le Camp-du-Château à Salins (Piroutet 1934; Dayet 1967), le camp de Chassey (Thévenot 1983) et le Mont-Lassois (Joffroy 1960), pour faire partie de l'une ou de l'autre.

Dans un système où le module territorial se montre étonnamment standardisé, il s'agit d'un indice pertinent bien que non décisif; théoriquement, rien n'empêche en effet certaines principautés d'être plus petites que d'autres, en particulier sur le flanc sud de la culture du Jura, par où pénètrent les produits méditerranéens et où une compétition plus intense qu'ailleurs risque par conséquent d'avoir lieu. Les arguments déterminants en la matière pourraient venir d'une évaluation de l'accès différentiel des sites concurrents aux

produits méditerranéens, après avoir clairement identifié leur appartenance à un même groupe culturel, dans la mesure où les groupes culturels repérables semblent correspondre aux principautés. Remarquons d'ores et déjà que la documentation disponible va dans ce sens, pour peu qu'elle soit appréhendée d'une manière polythétique: le partage opéré par W. Drack entre «westliches» et «östliches Mittelland» sur la base des styles céramiques et des types de parures correspond presque parfaitement aux territoires théoriques respectifs des résidences princières de Posieux «Châtillon-sur-Glâne» et de Zurich-Üetliberg (Drack 1989); de plus, la réalité d'un groupe jurassien français, récemment réaffirmée par G. Lambert et J.-P. Millotte (1989), ne pourrait être niée que par des esprits chagrins. Ces indices tendent donc à faire de l'ensemble Montmorot/Conliège et de Grächwil des lieux de rang intermédiaire.

Les centres princiers étant ainsi définis, il devient possible de tracer leurs limites théoriques. Quelle que soit la taille d'un territoire, le problème principal est d'en assurer une gestion efficace. Par conséquent, distinguer des subdivisions territoriales à l'intérieur d'un espace donné – ici le Jura franco-suisse – revient à répartir efficacement des surfaces entre des centres concurrents. Du point de vue de la distance au centre et de la longueur du périmètre, le territoire circulaire est le plus économique. Mais, si on essaie de paver une surface avec des cercles, il reste des espaces inutilisés. Il faut donc des territoires polygonaux et le polygone le plus simple qui conserve au mieux les avantages du cercle est l'hexagone. Ainsi, tenant des centres équivalents, on peut déterminer leur territoire théorique respectif (Haggett 1973). Il est bien évident que, dans la pratique, l'organisation de nombreux territoires résiste à cette logique économique pour diverses raisons: relief, hydrographie, débouché maritime, tradition historique, etc. A chaque fois cependant l'exception à cette logique suscite la question de la cause et permet donc de trouver l'explication; ce qui enrichit la connaissance. Il est tout aussi évident que, dans la réalité, les territoires ne sont pas, sauf exception, hexagonaux; tout simplement parce que leur surface n'est jamais uniformément plane. Les buttes, les creux, les cours d'eau animent les paysages, gênent les communications ou facilitent les délimitations.

Dans le Jura, ces contraintes sont très accusées, si bien qu'il faut, plus qu'ailleurs, garder à l'esprit que les distances calculées en kilomètres à vol d'oiseau ne sont que des approximations commodes. La méthode des polygones de Thiessen devrait idéalement s'appuyer sur la durée de transport d'un centre à un autre, afin de mieux prendre en compte les pentes qui ralentissent la marche ou les gués qui imposent des détours. Ce type de mesure était jusqu'à présent long et difficile à prendre. En attendant les performances de l'informatique, il est assez aisé, lorsque les contraintes topographiques sont fortes, de pondérer par la pensée les imprécisions des polygones de Thiessen. Pour la limite jurassienne proprement dite, la tâche se trouve facilitée, car la médiane de la droite reliant Salins à Châtillon-sur-Glâne passe à 2,5 km à l'ouest du Chasseron, l'un des points culminants de cette chaîne de montagne et traverse précisément la Cluse-

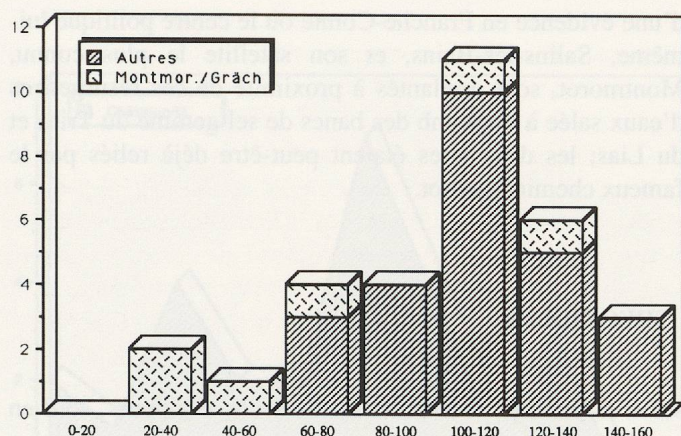


Fig. 8. Histogramme des distances entre les centres de principautés contiguës (en abscisse: distance en km, en ordonnée: nombre de cas); motif en croisillons = mesures prises à partir de Montmorot et de Grächwil.

et-Mijoux, point de passage sans doute ancestral. Il suffit donc de faire pivoter la médiane et de lui faire suivre la ligne de crête du Jura, pour se trouver sensiblement à mi-parcours. La médiane de la droite reliant Châtillon-sur-Glâne au Britzgyberg passe aussi tout près de la ligne de crête, à deux pas de Tavannes. Là encore, il suffit de la faire pivoter selon un axe sud-ouest/nord-est. Entre Salins et le Britzgyberg, la médiane se situe à 5 km au sud de la Montagne du Lomont; il convient donc d'imaginer la frontière un peu plus au nord, là où les transports sont gênés non seulement par cette barre, mais aussi par les sinuosités du Doubs. Entre Salins et Mercey-sur-Saône, la médiane suit approximativement la ligne de partage des eaux entre le Doubs et l'Ognon; cette frontière supposée pourrait expliquer le nombre insolite de sites fortifiés dans ce secteur emprunté de surcroît et peut-être de longue date par la route internationale du sel. Enfin, entre Mercey-sur-Saône et le Britzgyberg, la médiane passe à 3 km de l'Ognon qui, par conséquent, a pu, sur une certaine longueur, constituer une limite territoriale.

Voyons maintenant l'image que la documentation disponible donne de l'organisation interne d'une principauté. Afin de pouvoir être comparée à celle de l'étape précédente, la carte du Ha D dressée ici (fig. 6) montre surtout la distribution des symboles de statut élevé. On constate que chaque principauté recèle de tels symboles, non seulement au centre et dans son voisinage immédiat, mais aussi plus en périphérie. En fait, un graphique figurant la fréquence des distances entre la résidence princière et les autres sites riches de la principauté (fig. 9) montre quatre pics. Le premier pic correspond aux tombes qui environnent la résidence princière et, d'ailleurs, participent de sa définition. Les 3 autres pics tendent logiquement à se situer au centre de 3 auréoles de territoires subordonnés:

- une entre 10 et 15 km du centre avec, par exemple, Saraz dans la principauté de Salins et Cordast, Guin (Düdingen), Payerne, Châtonnaye et Lentigny dans celle de Châtillon-sur-Glâne;

- une autre entre 20 et 35 km du centre avec Grandvillard et le «Lisbühl» dans la principauté du Britzgyberg;

- une troisième enfin entre 35 et 50 km avec Montmorot / Conliège dans la principauté de Salins; Vuitebœuf, Rances, Jegenstorf et Diemerswil dans celle de Châtillon-sur-Glâne.

On se souvient que le module territorial suggéré pour la période précédente se situait entre 5 et 10 km de rayon. Pour la seconde période, la position des pics du graphique induit un module territorial équivalent: 7,5 km de rayon en moyenne. Cette configuration apparaît aussi bien lorsque l'on prend en compte la principauté de Châtillon-sur-Glâne – la seule de notre zone où le nombre de tombes riches est suffisamment abondant pour ce genre de calcul – que lorsque l'on regroupe les données des quatre principautés étudiées ici. En guise de comparaison, la principauté de la Heuneburg révèle la même structure spatiale (fig. 10).

La comparaison avec la principauté la mieux documentée indique, de plus, que cette organisation concentrique n'est pas uniquement spatio-fonctionnelle, mais qu'elle répond aussi à une logique chronologique: une tendance globale des manifestations ostentatoires de pouvoir à se concentrer. Ce phénomène évolutif est particulièrement net autour de la Heuneburg où les tombes riches sont très dispersées au Ha D1, puis se multiplient dans l'auréole des 10 à 15 km au Ha D2 (Frankenstein et Rowlands 1978, Sievers 1980, Abb. 8). Dans la zone jurassienne, là où les tombes riches ont pu être datées avec précision, une tendance analogue se décèle: la nécropole d'Ins, avec ses six tombes à char, débute dans le Ha C, le groupe nord-bernois composé de Jegenstorf, Diemerswil, Urtenen, «Grächwil» et Wohlen date du Ha D1, tandis que la majorité des tombes riches proches de Châtillon-sur-Glâne: Allenlüften, Guin (Düdingen), Payerne, Châtonnaye, Lentigny, se classent dans le Hallstatt D2 (Drack 1958a; 1958b; 1964).

Il convient de nuancer. Toutes les tombes riches ne disparaissent pas en périphérie au Ha D2, comme en témoignent Coffrane ou Conliège; inversement, des tombes riches sont attestées dans le cercle des 15 km dès le Ha D1: par exemple Cordast et Saraz. Trois hypothèses peuvent ainsi être avancées:

1. l'intégration politique ne se cristallise qu'au Ha D2, le Ha D1 étant encore une étape de compétition entre plusieurs chefferies «concurrentes»;

2. l'intégration politique, réalisée dès le Ha D1, tend à hiérarchiser progressivement les nœuds du réseau, du centre vers la périphérie;

3. l'intégration politique se réduit durant le Ha D2, de vastes zones périphériques échappant à l'emprise de centres qui tendent à se refermer sur eux-mêmes, pour s'éteindre les uns après les autres pendant le Ha D3.

Il ne semble pas que l'on ait les moyens de choisir entre ces trois possibilités dans l'état actuel des connaissances et, notamment, d'affirmer que cela traduit un renforcement progressif ou, au contraire, un relâchement du niveau d'intégration politique.

Le dispositif des nœuds subalternes de pouvoir s'avère non seulement concentrique, mais aussi radial. Leurs manifestations archéologiques sont en effet plus fréquentes sur certains rayons du système; très probablement parce qu'ils jalonnent les principales voies de communication. Les gisements locaux de matières premières convoitées commandent aussi la localisation de certains nœuds du réseau. Il s'agit

d'une évidence en Franche-Comté où le centre politique lui-même, Salins-les-Bains, et son satellite le plus connu, Montmorot, sont implantés à proximité de ces résurgences d'eaux salées à l'aplomb des bancs de sel gemme du Trias et du Lias; les deux sites étaient peut-être déjà reliés par le fameux chemin Saulnot.

LES IMPLICATIONS THÉORIQUES

Le modèle

Au terme de cet examen, le Jura franco-suisse confirme sa compatibilité avec le modèle de l'économie-monde. La principauté de Salins, surtout, apporte de précieux indices pour étayer l'idée selon laquelle le prince tire son pouvoir du monopole qu'il exerce sur les relations d'échanges avec les cités méditerranéennes; il est l'intermédiaire obligé pour tout partenaire étranger et il redistribue à son gré les dons qui lui sont adressés afin de placer et maintenir en état de subordination ses voisins les plus puissants. Aucun modèle alternatif n'a encore été proposé pour rendre compte de la distribution spatiale très spécifique des produits grecs et étrusques en groupements ponctuels sensiblement équidistants. Voir dans la boisson et notamment le vin un vecteur de pouvoir (Dietler 1989) ne remet pas en cause le modèle redistributif, au contraire. Lui faire dire que la présence d'objets méditerranéens, dans le Jura par exemple, y a déterminé l'accroissement du pouvoir politique serait en effet caricaturer indûment le modèle. Pour expliquer le phénomène princier, le modèle de l'économie-monde avance deux causes essentielles, étroitement imbriquées: la demande gréco-étrusque et la stratégie d'utilisation des biens de prestige méditerranéens (vin et vaisselle de luxe) par les chefs indigènes selon les règles traditionnelles de la compétition sociale. Les objets importés jouent donc un rôle significatif, bien que non déterminant à eux seuls, dans le mécanisme de manipulation du pouvoir.

Dans la principauté de Salins, trois sites périphériques ont livré des biens méditerranéens: deux sites fortifiés et une tombe. Des arguments développés plus haut permettent de voir dans les deux fortifications des centres de pouvoir subalternes. On peut penser que plus le système est intégré, moins le prince a besoin de se livrer à des débauches de cadeaux pour écraser ses éventuels concurrents. C'est peut-être la raison pour laquelle les biens les plus ostentatoires, c'est-à-dire les vaisselles de banquet grecques et étrusques, sortent peu de la famille ou de la cour rapprochée du prince. Dans cette perspective, l'amphore de Conliège montre peut-être qu'il a parfois fallu mettre davantage le prix pour vaincre, selon le système du don, des homologues particulièrement riches et puissants. La présence d'amphores vinaires sur les deux sites fortifiés de Montmorot et de Mont-Guérin pourrait indiquer que le don de vin était plus courant que celui de vaisselles. Des produits locaux circulaient aussi

selon le principe redistributif; eux seuls, d'ailleurs, sont en nombre suffisant pour tester archéologiquement ce principe de fonctionnement (Frankenstein et Rowlands 1978; Brun 1988b).

Il faut envisager deux cas de figure qui ne manqueront pas d'obscurcir le modèle. Tout d'abord, rien ne s'oppose, dans la logique du système redistributif, à ce que de la céramique attique soit présente sur un site subordonné. Il y a même tout lieu de penser que le cas se présentera tôt ou tard. Cela compliquera singulièrement notre tâche d'identification des centres princiers, car on ne pourra plus se contenter d'indices qualitatifs; on devra bien alors recourir à des comparaisons quantitatives, sachant qu'elles exigent des fouilles d'envergure. Ensuite, des pièces d'importation fragiles telles que les céramiques ou les amphores peuvent, dans la mesure où elles circulent, être brisées sur les chemins où lors de haltes sur les sites ordinaires; plusieurs exemples sont attestés (Kaenel 1984; Feugère et Guillot 1986) et il n'est pas nécessaire d'envisager, à chaque fois, un *emporion*. Des découvertes de ce type brouilleront certes le modèle. Il reste toutefois que la distribution actuellement connue, qui résulte de recherches opérées au hasard par des individus s'ignorant mutuellement d'une région à l'autre, est étonnamment régulière. C'est pourquoi, bien que le modèle ne repose pas sur des preuves décisives, comme souvent en sciences sociales, il s'avère difficile de ne pas admettre que la probabilité est très faible pour que cette distribution spatiale soit aléatoire.

Cette analyse, réalisée à l'échelle régionale, voire micro-régionale, enrichit aussi le modèle pour ce qui concerne l'organisation territoriale interne des chefferies stables du Hallstatt B2/3-Ha C et des principautés du Hallstatt D. Au début de l'âge du Fer (fig. 11), l'échelle d'intégration demeure réduite: 5 à 10 km de rayon. Les limites territoriales se stabilisent. Les principaux monuments funéraires constituent un bornage symbolique de l'espace, marquant le centre de décision et les frontières, mais aussi l'expression d'un ancrage dynastique. Certaines de ces petites entités politiques sont plus opulentes que les autres, probablement grâce au contrôle qu'elles opèrent sur des ressources locales transformables en biens de prestige (épées en fer, pains de sel, tissus, salaisons (...)), mais toutes restent cependant politiquement indépendantes. L'habitat se présente sous deux formes à l'intérieur de chaque territoire: un site de hauteur fortifié au centre et des fermes ou des hameaux dispersés. Au Ha D (fig. 12), l'échelle d'intégration s'accroît fortement

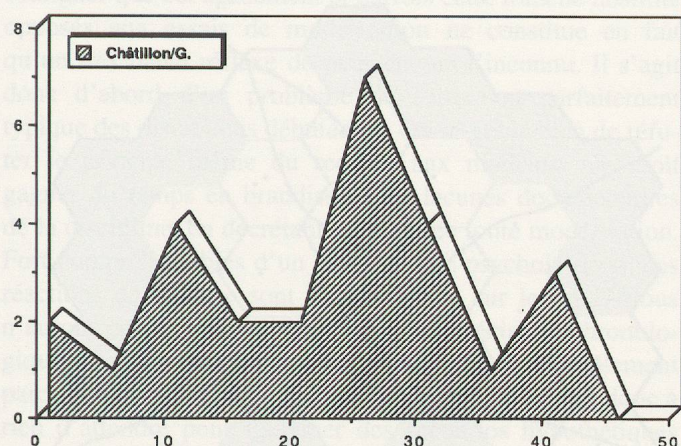


Fig. 9. Graphique de la fréquence des distances entre la résidence princière de Châtillon-sur-Glâne et les tombes riches de son territoire théorique (en abscisse: distance en km; en ordonnée: nombre de cas).

jusqu'à environ 50 km de rayon. Une des chefferies antérieures, jamais la plus opulente semble-t-il, mais l'une des mieux situées sur les principales voies de communication, devient le centre de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler une principauté. S'ils perdent leur autonomie politique, les petits chefs gardent cependant une partie de leur pouvoir local, relayant l'autorité du prince. Une corrélation spatiale satisfaisante entre les symboles de statut élevé du Ha B2/3-Ha C et du Ha D témoigne de la pérennité des entités locales. Celles-ci semblent former trois auréoles concentriques autour du district central; ce qui correspond bien avec la taille moyenne des chefferies traditionnelles, d'une part, et celle des principautés, d'autre part (rayon du district central = 7,5 km, auxquels s'ajoutent les trois diamètres des districts concentriques = 3×15 km, c'est-à-dire $7,5 \text{ km} + 45 \text{ km} = 52,5 \text{ km}$). Au total, chaque principauté pouvait se composer de 37 sous-ensembles; des zones de forêts existaient cependant, non seulement sur les fortes pentes où elles existent toujours, mais aussi dans des secteurs faiblement anthropisés. De plus, chaque finage possédait sans doute des petits massifs forestiers entretenus pour la construction, le chauffage et quelques compléments alimentaires. Dans l'état actuel des connaissances, la proportion relative des finages et des vastes forêts est impossible à déterminer.

Il n'est pas indifférent de constater que la majorité des tombes riches d'une principauté se situent dans l'auréole des districts localisés entre 20 et 35 km du centre: 50% pour celle de Châtillon-sur-Glâne et 40% pour celle de la Heuneburg, c'est-à-dire à environ une journée de marche. Il s'agit précisément de l'un des seuils théoriques évoqués dans le premier chapitre de cet article en matière de contraintes de la distance. N'oublions cependant pas que beaucoup d'entre-elles datent du Ha D1, ce qui revêt probablement, de surcroît, une signification encore difficile à interpréter sur l'évolution du degré et/ou de la nature de l'intégration politique à l'intérieur de chaque principauté au cours de leur brève histoire.

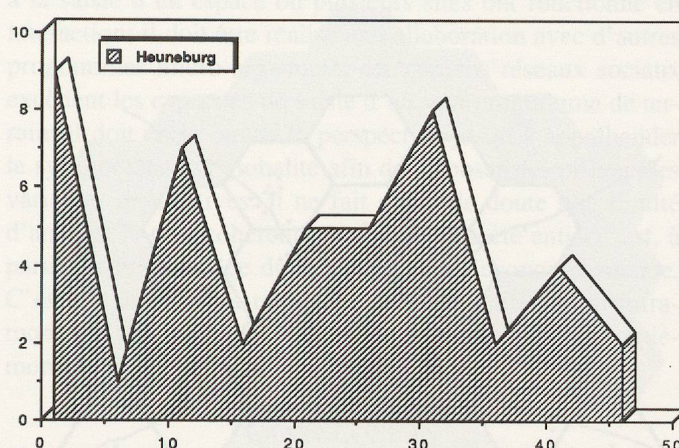


Fig. 10. Graphique de la fréquence des distances entre la résidence princière de la Heuneburg et les tombes riches de son territoire théorique (en abscisse: distance en km; en ordonnée: nombre de cas).

L'exemple paradoxal de Larina

Le site de Larina à Hières-sur-Amby (Perrin 1990) et la riche tombe voisine de Saint-Romain-de-Jalionas (Verger et Guillaumet 1988) ont suscité de nombreux commentaires. Les données proprement dites, comme les confusions faites à leur propos me semblent particulièrement exemplaires pour la problématique qui nous occupe. Le camp de Larina est un site de hauteur fortifié, donc un site d'un rang particulier au Ha B2/3. Il se trouve en position de contrôle très favorable sur une importante voie de communication, en particulier au Ha D; trois sites ayant fourni des produits massaliètes jalonnent la vallée du Rhône le long du coude qu'elle décrit pour se faufiler entre les Alpes et le Jura (fig. 6). Le camp de Larina lui-même recelait, dans une faille ouverte sur l'un de ses flancs, des fragments de récipients massaliètes, bien qu'il soit resté dénué d'occupation permanente au Ha D (Perrin 1990). Cela montre bien qu'il ne suffit pas d'un passé prometteur, d'une localisation favorable et même de la fréquentation des convoyeurs d'importations méditerranéennes pour devenir la capitale d'une principauté. Il faut surtout se trouver lié à un réseau de résidences princières; autrement dit, une résidence princière ne peut exister isolément. Pour fonctionner, le réseau doit posséder une homogénéité culturelle propre et un rôle lié à sa position au sein de l'économie-monde méditerranéenne.

Que le camp de Larina, en dépit de tous ses atouts, ne soit pas devenu une résidence princière au VI^e siècle avant notre ère constitue un bon indice du fait qu'il n'y a pas eu de principauté au sud du Léman. Cela montre aussi que les conséquences locales de l'influence gréco-étrusque ne se diffusent pas selon un schéma dendritique ou capillaire, mais qu'elle opère par sauts, de relais en relais, par-dessus des zones où l'organisation sociale reste plus simple, aussi bien dans le premier cercle du système que dans le deuxième et le troisième. Il s'agit là de l'une des caractéristiques de toute économie-monde dont l'organisation ne se résume pas au

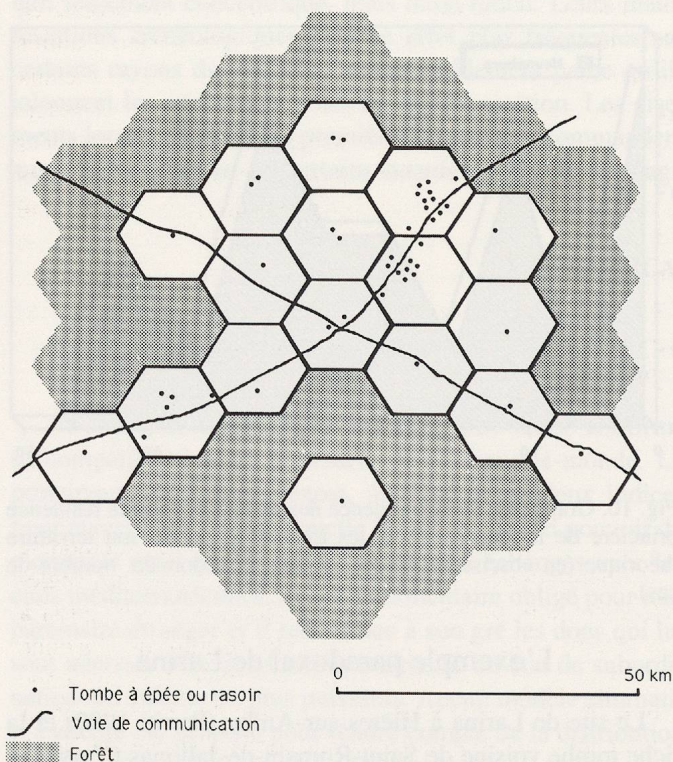


Fig. 11. Modèle théorique des chefferies stables du Ha B2/3-Ha C.

modèle simpliste dit «centre et périphérie», mais se trouve structurée par une série de seuils déterminés par les contraintes que la distance fait peser sur les flux de matière, d'énergie et d'information.

A l'occasion de la découverte d'une luxueuse tombe à Saint-Romain-de-Jalionas, le terme de prince ou d'ancêtre des princes celtes a beaucoup fleuri. En réalité, cette structure s'avère parfaitement comparable aux sépultures riches du Ha C dans le complexe nord-alpin. Son principal intérêt réside dans sa datation haute: elle se classe clairement dans un Ha B2/3 encore très proche typologiquement du mobilier des palafittes les plus récents datés par la dendrochronologie. C'est en cela qu'elle est venue confirmer le modèle dynamique que je proposais. Le site de hauteur fortifié contemporain de Larina se trouve, de surcroît, à 7 km de cette tombe, ce qui évoque un type d'organisation spatiale connu ailleurs, c'est-à-dire un territoire de 5 à 10 km de rayon, polarisé par une fortification, siège d'un pouvoir aristocratique. Cet individu est vraisemblablement l'un de ces chefs qui stabilisent leur pouvoir sur de petits territoires et parmi lesquels, plus tard et dans une zone particulière du complexe nord-alpin, se recruteront les princes. C'est uniquement dans ce sens que l'on peut parler d'un ancêtre des princes celtes. Il faut donc se garder de prendre cette expression au pied de la lettre en cherchant une filiation directe. C'est aussi faire une grave confusion d'échelle que d'appliquer à cette découverte le modèle de la principauté. Ce changement de l'échelle d'intégration explique d'ailleurs les changements partiels de mobilier funéraire et de l'armement entre le Ha B2/3-Ha C et le Ha D; d'une part, il s'agit d'exprimer symboliquement la

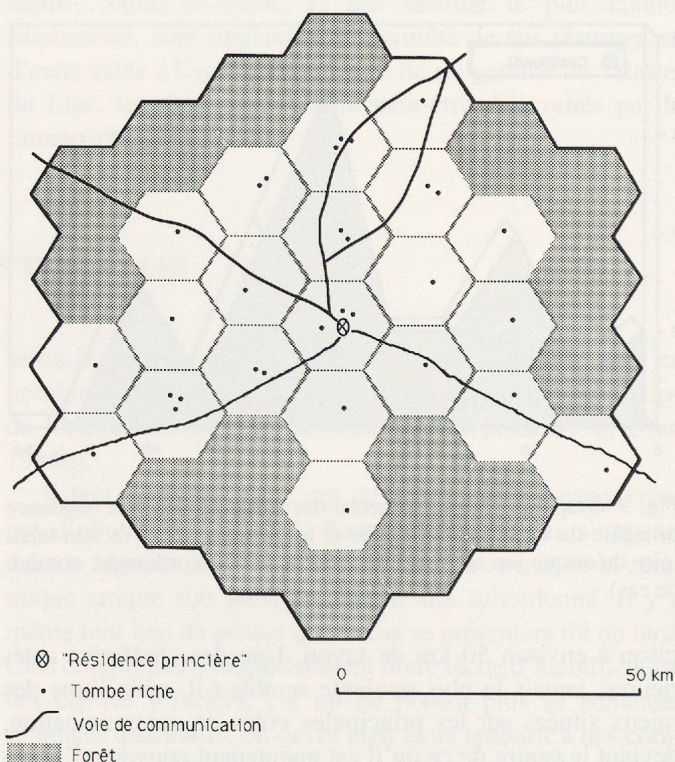


Fig. 12. Modèle théorique des principautés celtiques du Ha D.

réalité d'un pouvoir souverain englobant les entités antérieures, donc de se démarquer nettement des dominants locaux, au moins au début, et d'autre part, cette nouvelle échelle politique a logiquement entraîné de profonds changements dans les techniques de combat et, par conséquent, dans le type d'arme porté par les chefs. En somme, c'est paradoxalement parce que le défunt de Saint-Romain n'était pas un prince et parce que Larina n'a pas été une résidence princière que cet ensemble conforte le modèle de l'économie-monde méditerranéenne.

L'idéal type et le système

L'expérience prouve l'ambiguïté du mot «modèle» dans la langue française. Cette ambiguïté n'est sans doute pas étrangère à l'agacement que ces constructions théoriques suscitent souvent. Alors, il n'est peut-être pas inutile de préciser qu'un modèle de la catégorie de ceux qui sont exploités dans cet article s'apparente à l'idéal-type selon Weber (1965). Selon ce dernier, on le construit «... en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets ... pour former un tableau de pensée homogène. On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle: il est une utopie». Il s'agit donc d'une construction idéale qui sert de grille d'analyse pour observer les situations concrètes. Il ne prétend pas être la réalité, mais constituer, comme le préconise Bourdieu (1968) un cas particulier et privilégié à l'intérieur du champ des possibles, fournissant le moyen d'analyser l'ensemble des cas de la série.

Pour l'histoire de la discipline, il n'est pas sans intérêt de souligner que cet agacement et parfois cette franche hostilité opposés aux essais de modélisation ne constitue en fait qu'un très banal réflexe de peur devant l'inconnu. Il s'agit donc d'abord d'un problème de formation parfaitement typique des disciplines débutantes. On se garde bien de réfuter le principe même du recours aux modèles. On croit gagner du temps en brandissant les lacunes documentaires de la discipline, en décrétant prématurée toute modélisation. Fort compréhensibles d'un point de vue psychologique, ces réactions de défense sont indéfendables sur le fond. Nous n'aurons jamais tous les sites, toutes les précisions chronologiques, tous les témoins matériels souhaités, tout simplement parce que la plus grande part a déjà disparu; il ne sert donc à rien d'attendre pour imaginer des scénarios hypothétiques destinés à mieux cibler les recherches de terrain. Mais surtout, il y aurait beau jeu à débusquer, dans les publications apparemment les plus neutres, les plus prudentes, les plus attentistes, les modèles employés de manière inconsciente. Le recours en est simplement inévitable, même lorsque l'on croit se borner à comparer des tessons de poteries à travers l'espace et le temps. Comme Monsieur Jourdain fait de la prose, tout archéologue se sert de modèles, même sans le savoir. En avoir conscience permet cependant de mieux maîtriser la construction théorique, de mieux cerner les limites du raisonnement afin de progresser plus rapidement.

C'est précisément par un effort de formalisation de l'ensemble des hypothèses et des déductions que les archéologues se sont peu à peu rendu compte de ce qu'ils étudient fondamentalement: des systèmes où inter-agissent individus, groupes sociaux de différentes tailles et environnements naturels. Si le message écologique a heureusement préparé les mentalités à l'approche systémique, il n'est pas sûr que toutes les implications méthodologiques en aient été tirées. La première d'entre elles est que l'on ne peut plus se contenter de l'étude d'un unique site, même avec son finage. Un

programme scientifique de terrain doit dorénavant s'attacher à la saisie d'un espace où plusieurs sites ont fonctionné en interaction; il doit être réalisé en collaboration avec d'autres programmes micro-régionaux, car certains réseaux sociaux excèdent les capacités de saisie d'un seul programme de terrain; il doit enfin ouvrir la perspective jusqu'à appréhender le système dans sa globalité afin de disposer des principales variables explicatives. Il ne fait guère de doute que l'unité d'analyse la plus cohérente, hormis la planète entière, est, à partir du Premier âge du Fer européen, l'économie-monde. C'est précisément la recherche de cette unité idéale infra-mondiale qui a amené Wallerstein à découvrir l'économie-monde.

CONCLUSION

Pour terminer, je voudrais souligner l'actualité du modèle de l'économie-monde, car l'archéologie n'existe pas seulement pour faire plaisir aux archéologues, mais sert aussi à remonter plus loin dans le temps cette histoire qui façonne notre avenir. L'économie-monde se révèle fort ancienne comme on l'a vu. Elle a articulé l'histoire de l'Europe autour de l'axe sud-nord reliant la Méditerranée à la mer du Nord, ses centres moteurs se déplaçant le long de cette dorsale, du nord de l'Italie à l'Angleterre. N'est-ce pas une belle preuve du poids de l'histoire que de constater aujourd'hui la permanence de cette structure? (Brunet 1989). Enfin, le nouvel ordre mondial qui tend à se mettre en place après l'effondrement de l'opposition Est/Ouest issue des accords de Yalta, est-il très différent d'une économie-monde devenue véritablement mondiale et dominée par les Etats-Unis?

Patrice BRUN
ERA N° 12 du CRA/CNRS
3, rue Michelet
F-75006 PARIS

BIBLIOGRAPHIE

Benoit 1965: BENOIT (F.). – Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule. *Annales de la Faculté des Lettres*, 43. Aix-en-Provence, 1965.

Bichet et Millotte 1992: Bichet (P.) et Millotte (J.-P.). – L'âge du Fer dans le Haut-Jura: les tumulus de la région de Pontarlier. *DAF*, à paraître en 1992.

Bourdieu 1968: BOURDIEU (P.). – Le métier de sociologue. Paris, 1968.

Braudel 1979: BRAUDEL (F.). – Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme, XV-XVIIIe siècle. Paris, 1979.

Braudel 1985: BRAUDEL (F.). – La dynamique du capitalisme. Paris, 1985.

Breuil 1910: BREUIL (H.). – Un tumulus hallstattien au Bois de

Murat, près de Matran. *Indicateur d'Antiquités suisses, nouvelle série*, 12, 1910, pp. 169-180.

Brun 1988a: BRUN (P.). – L'entité Rhin-Suisse-France orientale: nature et évolution. In: Brun (P.) et Mordant (C.) éd., *Le Groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de Civilisation des Champs d'Urnes*. Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile de France, 1. Nemours, 1988, pp. 599-618.

Brun 1988b: BRUN (P.). – Les Résidences princières comme centres territoriaux: éléments de vérification. In: *Les Princes Celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l'Ecole du Louvre. Paris, 1988, pp. 129-144.

Brun à paraître: BRUN (P.). – L'influence grecque sur la société celtique non méditerranéenne. In: *Marseille et la Gaule*. 5e Congrès Archéologique de Gaule Méridionale, Marseille 1990.

Brun 1984: BRUN (P.). – Modèles diffusionnistes et systèmes chronologiques. In: Transition Bronze Final-Hallstatt Ancien: problèmes chronologiques et culturels. Actes du 109e Congrès national des sociétés savantes. Dijon- Paris, 1984, pp. 261-277.

Brun 1987: BRUN (P.). – Princes et Princesses de la Celtique. Paris, 1987.

Brun et Pion à paraître: BRUN (P.) et PION (P.). – L'organisation spatiale dans la vallée de l'Aisne, pendant l'âge du Bronze. In: L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe. Colloque international de Lons-le-Saunier, 1990.

Brunet 1989: BRUNET (R.). – La France dans l'espace européen. Plaquelette réalisée pour le Groupe d'Etudes et de Mobilisation Europe 1993 sur les Régions. Montpellier, Groupement d'Intérêt Public RECLUS, 1989.

Buchsenschutz 1984: BUCHSENSCHUTZ (O.). – Structures d'habitats et fortifications de l'âge du Fer en France septentrionale. *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, 18. Paris, 1984.

Champion 1989: CHAMPION (T.C.) éd. – Centre and Periphery, Comparative Studies in Archaeology. *One World Archaeology*, 11. Londres, 1989.

Cunliffe 1988: CUNLIFFE (B.). – Greeks, Romans and Barbarians, Spheres of Interaction. Londres, 1988.

Dayet 1967: DAYET (M.). – Recherches archéologiques au «camp du Château» (Salins) (1955-1959). *RAE*, 18, 1967, pp. 52-106.

Dietler 1990: DIETLER (M.). – Driven by Drink: The Role of Drinking in the Political Economy and the Case of Early Iron Age France. *Journal of Anthropological Archaeology*, 9, 1990, pp. 352-406.

Drack 1958a: DRACK (W.). – Ältere Eisenzeit der Schweiz. Kanton Bern, I. Teil. *Materialhefte zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 1. Bâle, 1958.

Drack 1958b: DRACK (W.). – Wagengräber und Wagenbestandteile aus Hallstattgrabhügeln der Schweiz. *ZAK*, 18, 1958.

Drack 1964: DRACK (W.). – Ältere Eisenzeit der Schweiz. Die Westschweiz: Kantone Freiburg, Genf, Neuenburg, Waadt, und Wallis. *Materialhefte zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 4. Bâle, 1964.

Drack 1989: DRACK (W.). – Die Schweiz zur Hallstattzeit. In: La Civilisation de Hallstatt. ERAUL., 36. Liège, 1989, pp. 57-91.

Eluère 1987: ELUÈRE (C.). – L'or des Celtes. Fribourg, 1987.

Feugère et Guillot 1986: FEUGÈRE (M.) et GUILLOT (A.). – Fouilles de Bragny I, les petits objets dans leur contexte du Hallstatt final. *RAE*, 37, 1986, pp. 159-221.

Frankenstein et Rowlands 1978: FRANKENSTEIN (S.) et ROWLANDS (M.J.). – The internal Structure and regional Context of early Iron Age Society in southwestern Germany. *Institute of Archaeology Bulletin*, University College London, 15, 1978, pp. 73-112.

Gerdsen 1986: GERDSEN (H.). – Studien zu den Schwertgräbern der älteren Hallstattzeit. Mayence, 1986.

Haggett 1973: HAGGETT (P.). – L'analyse spatiale en Géographie humaine. Paris, 1973.

Härke 1979: HÄRKE (H.). – Settlement types and patterns in the West Hallstatt province. *BAR, International Series*, 57. Oxford, 1979.

Joffroy 1958: JOFFROY (R.). – Les sépultures à char du Premier Age du Fer en France. Paris, 1958.

Joffroy 1960: JOFFROY (R.). – L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France. Dijon, 1960.

Jucker 1973: JUCKER (H.). – Altes und Neues zur Gräbwiler Hydria. *Antike Kunst, Beiheft*, 9, 1973, pp. 41-62.

Kaenel 1984: KAENEL (G.). – A propos d'un point sur une carte de répartition. *AS*, 7, 1984, pp. 94-99.

Kimmig 1969: KIMMIG (W.). – Zum Problem späthallstattischer Adelssitze. In: Siedlung, Burg und Stadt. Festschrift P. Grimm. Deutsche Akademie der Wissenschaften. Berlin, 1969, pp. 96-113.

Kossack 1954: KOSSACK (G.). – Pferdegeschirr aus Gräbern der älteren Hallstattzeit Bayerns. *JRGZM*, 1, 1954, pp. 11-178.

Kromer 1959: KROMER (K.). – Das Gräberfeld von Hallstatt. Florence, 1959.

Lambert et Millotte 1989: LAMBERT (G.) et MILLOTTE (J.-P.). – Sur les limites du groupe Hallstattien du Jura Franco-Suisse et de ses marges. In: La civilisation de Hallstatt. ERAUL., 36. Liège, 1989, pp. 33-56.

Lerat 1957: LERAT (L.). – L'amphore de bronze de Conliège (Jura). In: Les influences hellénistiques en Gaule. Dijon, 1957, pp. 89-98.

Locatelli 1989: LOCATELLI (R.). – Le sel en Franche-Comté au Moyen Age. In: Du lard ou du cochon... Approches archéologiques et ethnologiques de l'histoire de l'alimentation. Actes des séminaires publics d'Archéologie, année universitaire 1988-1989. Besançon, 1989.

Lorenz 1978: LORENZ (H.). – Totenbrauchtum und Tracht. Untersuchungen zur regionalen Gliederung der frühen Latènezeit. *BRGK*, 59, 1978, pp. 1-380.

Mauss 1923-24: MAUSS (M.). – Essai sur le Don; forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *L'Année sociologique*, 1, 1923-1924, pp. 30-186.

- Millotte 1963: MILLOTTE (J.-P.). – Le Jura et les Plaines de la Saône aux âges des métaux. *ALUB*, 59, *Série Archéologie*, 16. Paris, 1963.
- Müller-Karpe 1959: MÜLLER-KARPE (H.). – Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen. *Römisch-Germanische Forschungen*, 22. Berlin, 1959.
- Olivier 1988: OLIVIER (L.). – Le tumulus à tombe à char de Marainville-sur-Madon (Vosges). Premiers résultats. In: *Les Princes Celtes et la Méditerranée, Rencontres de l'Ecole du Louvre*. Paris, 1988, pp. 271-302.
- Parzinger 1986: PARZINGER (H.). – Zur Späthallstatt- und Frühlatènezeit in Nordwürttemberg. *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 11, 1986, pp. 231-258.
- Pertlweiser 1987: PERTLWEISER (M.), éd. – Hallstatt (700-400 av. J.-C.). A l'aube de la métallurgie. Catalogue de l'exposition *Europalia 87*, Österreich, Musée de l'Architecture. Liège, 1987.
- Perrin 1990: PERRIN (F.). – Un dépôt d'objets gaulois à Larina, Hières-sur-Amby (Isère). *DARA*, 4. Lyon, 1990.
- Pétrequin à paraître: PÉTREQUIN (P.). – Le lac de Chalain (Jura) et la structuration d'un terroir du Néolithique à l'Age du Fer. In: *L'Habitat et l'occupation du sol à l'Age du Bronze en Europe, Colloque international de Lons-le-Saunier*, 1990.
- Pilcher et al. 1984: PILCHER (J.R.), BAILLIE (M.G.L.), SCHMIDT (B.) et BECKER (B.). – A 7272-Year Tree-ring Chronology for Western Europe. *Nature*, 312, 1984, pp. 150-152.
- Piroutet 1934: PIROUTET (M.). – La citadelle hallstattienne à poteries helléniques de Château-sur-Salins (Jura). In: *Actes du Cinquième Congrès international d'Archéologie*. Alger, 1934.
- Ramseyer 1983: RAMSEYER (D.). – Châtillon-sur-Glâne, un habitat de hauteur du Hallstatt final. *ASSPA*, 66, 1983, pp. 161-187.
- Ramseyer 1987: RAMSEYER (D.). – Les tumuli du Bois de Châtillon et environs. *AS*, 10, 1987, pp. 138-144.
- Rowlands et al. 1987: ROWLANDS (M. J.), LARSEN (M.) et KRISTIANSEN (K.) éd. – Centre and Periphery in the ancient world. *New Directions in Archaeology*. Cambridge, 1987.
- Ruoff 1974: RUOFF (U.). – Zur Frage der Kontinuität zwischen Bronze- und Eisenzeit in der Schweiz. *Antiqua* (sans N°). Berne, 1974.
- Schick 1954: SCHIEK (S.). – Das Hallstattgrab von Vilsingen. In: *Festschrift P. Goessler. Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte*. Stuttgart, 1954, pp. 150-167.
- Schwab 1976a: SCHWAB (H.). – Un oppidum de l'époque de Hallstatt près de Fribourg en Suisse. *Bulletin de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 7, 1976, pp. 2-11.
- Schwab 1976b: SCHWAB (H.). – Erforschung hallstattzeitlicher Grabhügel im Kanton Freiburg. *Ibid.*, pp. 14-33.
- Schweitzer 1971: SCHWEITZER (R.). – Découverte de tessons attiques à figures noires au Britzgyberg près d'Illfurth. *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, 79, 1971, pp. 39-44.
- Sievers 1980: SIEVERS (S.). – Die mitteleuropäischen Hallstatt-dolche: Ein Beitrag zur Waffenbeigabe im Westhallstattkreis. *Kleine Schriften aus dem Vorgeschichtlichen Seminar Marburg*, 7. Marburg, 1980.
- Thévenot 1983: THÉVENOT (J.-P.). – Le camp de Chassey. In: *La vallée de la Saône aux âges du Fer. Catalogue de l'exposition*, Rully, 1983. Chalon-sur-Saône, 1983, pp. 26-28.
- Verger et Guillaumet 1988: VERGER (S.) et GUILLAUMET (J.-P.). – Le tumulus de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère). Premières observations. In: *Les Princes celtes et la Méditerranée. Rencontres de l'Ecole du Louvre*. Paris, 1988, pp. 230-240.
- Vogt 1971: VOGT (E.). – Zur Einführung. In: *Die Eisenzeit. Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz*, IV. Bâle, 1971, pp. 1-3.
- von Thünen 1875: VON THÜNEN (J. H.). – Die isolierte Stadt in Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie. *Hambourg*, 1875.
- Vuaillet 1982: VUAILLAT (D.). – Tumulus hallstattiens et société du Premier Age du Fer en Franche-Comté. In: *Daubigny (A.) éd., Archéologie et rapports sociaux en Gaule. ALUB*, 290. Paris, 1982, pp. 19-23.
- Wallerstein 1974-80: WALLERSTEIN (I.). – The modern world-system. New York, 1974-1980 (2 vol.). Traduction française: *Le système du monde du XVe siècle à nos jours*, vol. 1, 1450-1640, vol. 2, 1600-1750. Paris, 1980.
- Wamser 1975: WAMSER (G.). – Zur Hallstattkultur in Ostfrankreich. Die Fundgruppen im Jura und in Burgund. *BRGK*, 56, 1975, pp. 1-178.
- Weber 1965: WEBER (M.). – Essais sur la théorie de la science. Paris, 1965. (1^{re} éd. 1904).
- Wells 1980: WELLS (P.). – Culture contact and culture change. Cambridge-Londres-New York, 1980.
- Zürn 1952: ZÜRN (H.). – Zum Uebergang von Späthallstatt zu Latène in südwestdeutschen Raum. *Germania*, 30, 1952, pp. 38-45.
- Zürn 1970: ZÜRN (H.). – Hallstattforschungen in Nordwürttemberg, die Grabhügel von Asperg (Kr. Ludwigsburg), Hirschlanden (Kr. Leonberg) und Mühlacker (Kr. Vaihingen). *Veröffentlichungen des Staatlichen Amtes für Denkmalpflege*, A, 16. Stuttgart, 1970.

